

LEÇONS SUR L'AMÉLIORATION DE L'INCLUSION FINANCIÈRE DES FEMMES À L'AIDE DES SERVICES FINANCIERS NUMÉRIQUES (SFN)



CHAPITRE I : CONTEXTE DU PROJET



Il est largement admis que de meilleures et plus pertinentes initiatives d'inclusion financière peuvent favoriser la réduction des inégalités entre les sexes. Les femmes ayant accès à des comptes bancaires, des mécanismes d'épargne et d'autres services financiers pourraient mieux contrôler leurs revenus et réaliser des paiements personnels et commerciaux.

Des études¹ montrent que l'amélioration dans l'accès des femmes aux services financiers pourrait aussi être clé pour libérer le potentiel de croissance des micro et petites entreprises détenues et gérées par des femmes. L'inclusion financière des femmes contribue également à réduire l'exposition des ménages pauvres et ruraux aux chocs de revenu, améliorant à son tour la croissance et favorisant un développement plus durable et équitable.

À travers le monde, un milliard de femmes² continuent d'être financièrement exclues, tandis qu'un écart de genre de 9 % persiste obstinément³ dans les pays en développement.

Cet écart entre hommes et femmes en matière d'inclusion financière est un obstacle majeur à la croissance et la stabilité économiques qui persiste malgré d'importants gains globaux en matière d'inclusion financière.

L'AFI⁴ est un réseau de régulateurs et décideurs financiers dont la mission est d'encourager l'adoption de politiques financières inclusives dans les économies en développement et émergentes, de promouvoir l'inclusion financière et d'améliorer le niveau de vie des 1,7 milliards⁵ d'êtres humains actuellement financièrement exclus. L'AFI a lancé cette étude pour mettre en relief le rôle des services financiers numériques (SFN) dans l'amélioration et le maintien de l'accès, l'utilisation et la qualité globale des services financiers pour les femmes.

De plus en plus, en fonction de l'engagement envers le plan d'action de Denarau, les membres de l'AFI accordent la priorité aux politiques visant la réduction des écarts de genre dans leurs juridictions respectives, dans l'avancement de leurs programmes d'inclusion financière. L'engagement croissant des membres envers l'égalité entre sexes au moyen de l'inclusion financière est en train de renouveler le réseau de l'AFI, ce qui offre aux membres et partenaires de l'AFI des opportunités hors pair d'améliorer les moyens de subsistance des femmes et des filles dans les communautés du monde entier.

Bien qu'il y ait eu une croissance exponentielle de l'adoption de la technologie mobile à l'échelle mondiale, entraînant une augmentation proportionnelle de l'accès

aux services financiers, en 2018 une étude sur 18 pays par la Financial Alliance for Women (anciennement la Global Banking Alliance for Women) suggère qu'au niveau mondial, les hommes représentent 65 % du total de clients, reçoivent 80 % des prêts et détiennent 75 % des dépôts⁶. Par conséquent, la représentation féminine est nettement inférieure à celle des hommes dans tous les domaines financiers. L'ensemble de données du Global Findex⁷ (2017) et le rapport de la Financial Alliance for Women (2018), suggère le besoin de recherches et d'analyses plus poussées sur les résultats des différentes politiques, directives réglementaires et initiatives en matière de SFN pour la promotion de l'inclusion financière, et comment celles-ci impactent et contribuent à l'inclusion financière des femmes et à la réduction de l'écart entre les sexes. En outre, les preuves montrent des changements et, dans certains cas, des écarts croissants entre les sexes, d'où la nécessité pressante d'en identifier les causes sous-jacentes et facteurs contributifs.

C'est dans ce contexte que le sous-groupe technique sur les SFN et le genre, au sein du groupe de travail sur les services financiers numériques (DFSWG en anglais) de l'AFI, avec le soutien de MSC, a entrepris une étude visant l'élaboration d'un rapport de situation. Ce rapport met en évidence la situation de l'inclusion financière des femmes à travers le réseau, y compris, mais sans s'y limiter, les divers facteurs parmi lesquels les approches réglementaires proportionnelles, l'impact des SFN et / ou des interventions politiques spécifiques ayant contribué à réduire l'écart entre les sexes (le cas échéant).

Les enseignements tirés de ce rapport serviront ensuite de base à l'élaboration d'un cadre politique explorant comment l'utilisation des SFN et des technologies financières peut réduire ou éliminer l'écart de genre en matière d'inclusion financière.

OBJECTIF DE L'ÉTUDE

L'objectif de cette étude est de souligner le rôle des SFN (y compris les solutions FinTech) dans l'amélioration et le maintien de l'accès, l'utilisation et la qualité générale des services financiers pour les femmes.

Elle vise notamment à :

- > **MENER** une étude approfondie et fournir une analyse de l'ensemble de connaissances et documentations disponibles, et des études de cas de pays qui ont accéléré les actions politiques liées aux SFN avec des résultats divergents en matière de détention de comptes et d'utilisation de services financiers par des femmes et / ou de l'impact sur l'écart entre les sexes ;
- > **DÉVELOPPER** un cadre politique abordant les meilleures pratiques réglementaires / politiques mondiales et un plan de mise en œuvre assorti d'un plan / liste de contrôle sur la façon d'utiliser les SFN et la FinTech pour réduire ou éliminer les écarts de genre en matière d'inclusion financière à travers le réseau de l'AFI.

CHAPITRE 2 : CONCLUSIONS DE L'ÉTUDE



2.1 DISPARITÉS DE GENRE DANS L'INCLUSION FINANCIÈRE DES FEMMES ET L'UTILISATION DES SFN

La publication du 2e cycle de données Findex en 2014 (après la publication du premier en 2011) a servi de signal d'alarme⁸ à de nombreux acteurs dans l'espace de l'inclusion financière.

L'écart mondial entre les sexes s'est figé à sept points de pourcentage globalement, et à neuf points de pourcentage pour les pays en développement, ce qui a conduit au développement de plusieurs programmes et initiatives par des gouvernements, organismes de réglementation et acteurs privés pour réduire l'écart. Par exemple, les membres de l'AFI ont adopté le plan d'action de Denarau⁹ en 2016, qui engage à réduire de moitié l'écart entre les sexes dans leurs pays respectifs sur cinq ans. En outre, 27 des 40 pays membres de l'AFI qui ont défini des stratégies d'inclusion financière ont pris des engagements sexospécifiques dans leurs stratégies d'inclusion financière. En 2016 des donateurs tels que la Fondation Bill & Melinda Gates ont augmenté leur financement et leurs engagements en faveur de l'inclusion financière des femmes : elle a lancé récemment sa stratégie mondiale en matière de genre¹⁰.

En outre, la publication de la troisième série de données Findex (2017) met en relief que peu de choses ont changé en matière d'écart entre les sexes, d'accès aux services financiers et de leur utilisation¹¹. Alors que le niveau global d'inclusion financière s'est amélioré, passant de 62 % en 2014 à 68 % en 2017, l'écart entre les sexes pour sa part est resté à neuf points de pourcentage pour les pays en développement. En fait, l'écart global entre les sexes a légèrement augmenté, passant de 7.1 % en 2014 à 7.4 % en 2017. Au cours de la période indiquée, la détention de comptes par des hommes dans les pays étudiés est passée de 60 à 67 % tandis que celle des femmes est passée de 51 à 59 %. Un fait notable mais alarmant est que le nombre de pays avec des écarts de genre supérieurs à sept pourcents (moyenne mondiale) s'est accru à rythme soutenu de 46 en 2011 à 52 en 2014, et à 65 en 2017¹² (comme le montre la figure 1).

Une répartition régionale des pays avec des écarts de genre supérieurs à sept pour-cent (la moyenne mondiale) révèle que le nombre de tels pays dans l'Afrique subsaharienne a fortement augmenté entre 2011 et 2017 (voir figure 2). En dehors de cela, la

seule région ayant expérimenté une augmentation dans nombre de pays ayant un écart supérieur à la moyenne mondiale a été l'Europe ; les autres régions ne montrent pas de tendance claire : elles sont soit fluctuantes soit stagnantes (à l'exception de l'Asie de l'Est et du Pacifique, mais elle ne compte qu'un seul pays au cours des trois années)¹³.

Un examen plus approfondi des données montre que les indicateurs d'inclusion financière des femmes ont diminué au cours de la période, qu'il s'agisse d'emprunts ou d'épargne dans des institutions financières formelles. Bien que l'écart de genre en matière emprunts ait diminué d'un point de pourcentage entre 2014 et 2017 (comme le montre la figure 3), cette progression est compromise du fait que la détention globale de comptes a augmenté de 7 pourcents au cours de cette période. Dans le même ordre d'idées, l'écart de genre en matière d'épargne dans des institutions financières formelles a augmenté à cinq points de pourcentage en 2017, contre trois points de pourcentage en 2014 (comme le montre la figure 4).

Même si les femmes ne sont pas à égalité avec les hommes dans l'accès et l'utilisation des services financiers formels, elles semblent être plus habiles et débrouillardes qu'eux en ce qui concerne la gestion de l'argent. Comme le montre le graphique ci-dessous (figure 5), un plus grand nombre de femmes sont en mesure d'utiliser leur épargne en cas de crise financière, par rapport aux hommes ; ce qui encore plus remarquable en considérant que les femmes n'ont pas autant d'accès aux services financiers formels que les hommes.

FIGURE 1 : NOMBRE DE PAYS AYANT UN ÉCART DE GENRE > 7 % (MOYENNE MONDIALE)

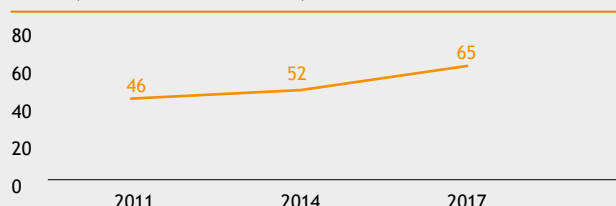


FIGURE 2 : PAYS AVEC DES ÉCARTS DE GENRE > 7 %

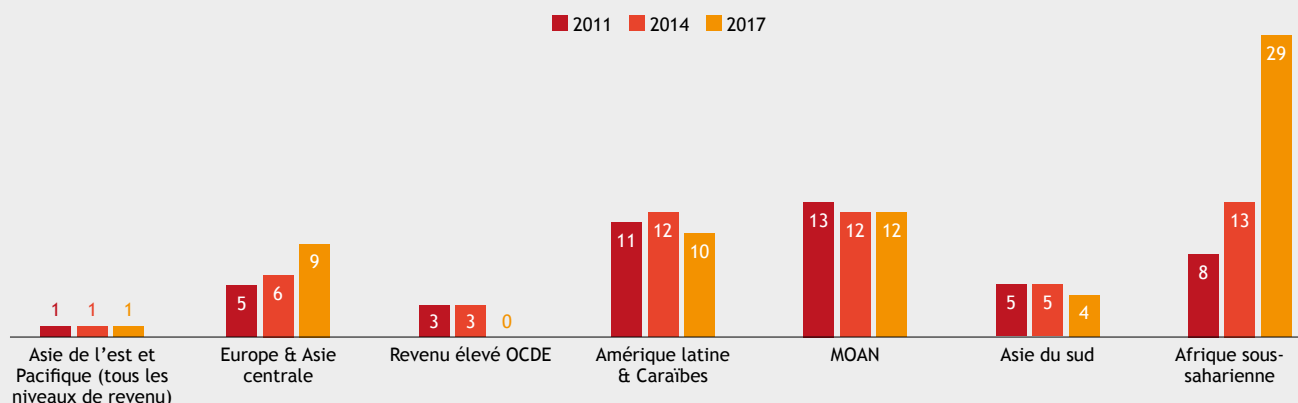


FIGURE 3 : EMPRUNTS D'INSTITUTIONS FORMELLES : 2014-2017

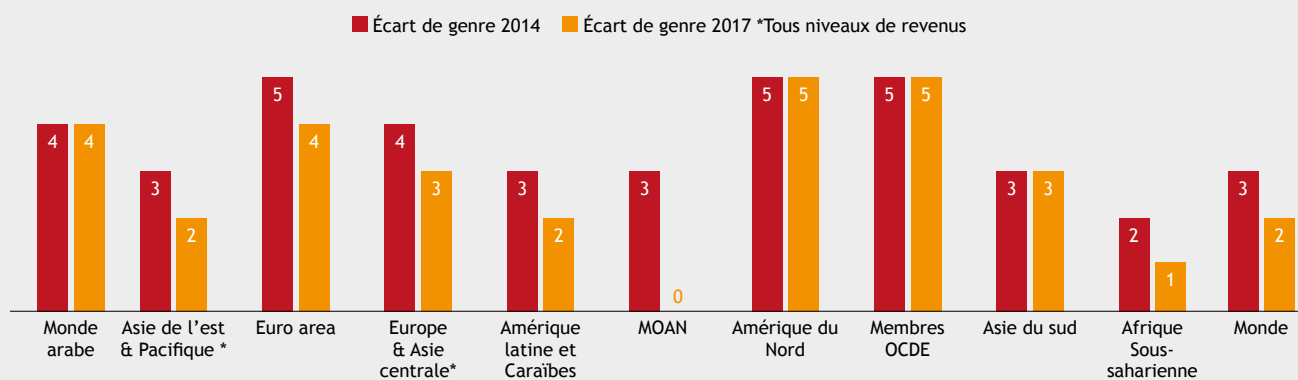


FIGURE 4 : ÉPARGNE DANS DES INSTITUTIONS FINANCIÈRES : 2014-2017 (ÉCART DE GENRE EN POINTS DE POURCENTAGE)

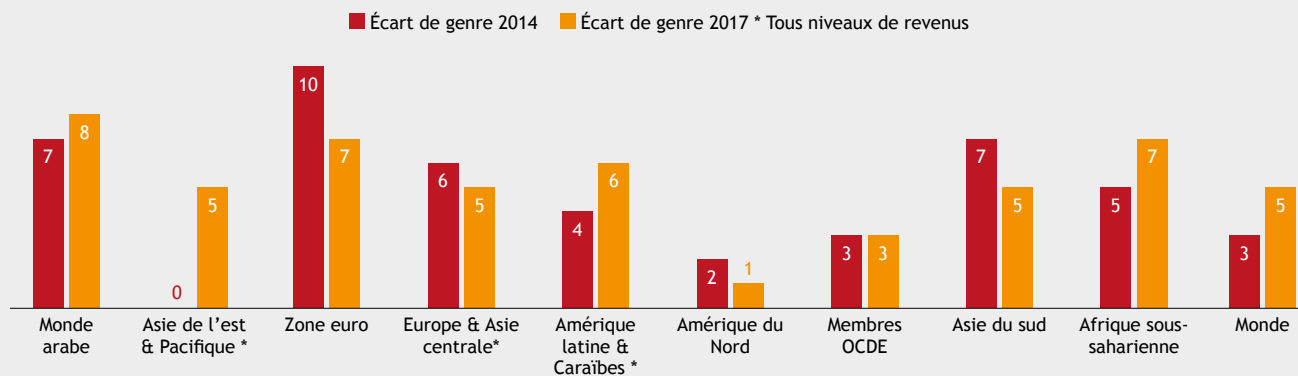
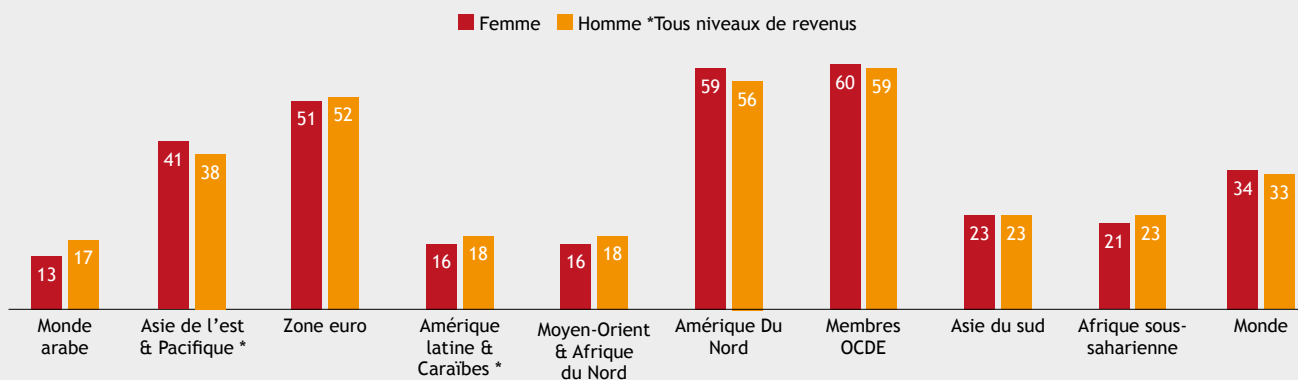


FIGURE 5 : ÉPARGNE POUR RÉPONDRE AUX URGENCES FINANCIÈRES : 2017 (% DE LA POPULATION)



LES SFN ET LES FEMMES

Il est bien documenté que les SFN peuvent être des moyens efficaces pour accélérer¹⁴ l'inclusion financière et l'autonomisation des femmes.

Les données Findex mettent également en évidence le potentiel des SFN pour combler l'écart mondial entre les sexes en matière d'inclusion financière :

- > Le Findex 2017 révèle que les paiements numériques et les cas d'utilisation¹⁵ semblent avoir une forte corrélation avec la réduction de l'écart entre les sexes. En fait, les femmes réalisant des paiements numériques (plutôt que d'en être les destinataires) ont représenté un facteur beaucoup plus important entre 2014 et 2017 : augmentation de 11 points de pourcentage dans la période (voir l'annexe 4 pour plus de détails).
- > Des résultats similaires peuvent également être trouvés en établissant une corrélation entre l'augmentation du nombre de femmes détentrices de comptes (entre 2014-2017) et l'augmentation dans l'utilisation des SFN à la même période.

Les paiements numériques ont augmenté dans le monde assez rapidement, avec plus du 52 % de la population mondiale les ayant utilisés d'une manière ou d'une autre¹⁶. Nous constatons que si bien que les femmes sont en retrait des hommes en termes de nombre absolu d'utilisateurs des SFN, le taux de croissance des femmes utilisatrices est en fait plus élevé que celui des hommes, dans les pays à revenu faible ou moyen (comme le montre la figure 6).

L'argent mobile, en tant qu'extension des SFN, a aussi connu une croissance significative ces dernières années.

Selon le rapport de la GSMA sur l'argent mobile, le nombre de comptes d'argent mobile¹⁷ est passé de 722 à 866 millions entre 2017 et 2018.

Cette tendance devrait se poursuivre : les prévisions anticipent une croissance du secteur à un taux de croissance annuel composé (TCAC)¹⁸ de 22 % jusqu'en 2022. En outre, les rapports de la GSMA soulignent que les femmes des pays à revenu faible ou moyen sont encore 33 % moins susceptibles que les hommes d'utiliser l'argent mobile, et 10 % moins susceptibles de posséder un téléphone portable¹⁹.

Le taux d'adoption et de croissance des services financiers numériques et mobiles est plus élevé dans les pays à faible revenu²⁰ (comme le montre la figure 7). Ce sont ces mêmes pays qui abritent aussi la majorité de la population mondiale non bancarisée. Par conséquent, les SFN peuvent être utilisés pour lutter contre l'écart persistant entre les sexes et pour ouvrir la voie à l'inclusion financière à l'échelle mondiale.

L'accès aux téléphones mobiles a de l'impact positif sur la probabilité d'utilisation des SFN, car la plupart des plateformes SFN utilisent soit des interfaces mobiles ou des mobiles pour informer sur les transactions en temps réel (par exemple, dans le cas des kiosques de correspondants bancaires, les utilisateurs reçoivent des notifications de transaction via messagerie de texte).

Les SFN peuvent résoudre ces problèmes en améliorant l'accès et les coûts : l'accès, en donnant accès à des services financiers formels près de chez-soi ou via téléphone portable ; et les coûts, en économisant les coûts directs de transport, les pertes de salaires journaliers ou le temps pour les tâches ménagères et d'autres coûts sociaux indirects.

FIGURE 6 : DONNÉES VENTILÉES PAR SEXE DES UTILISATEURS DES SFN (2014-2017)

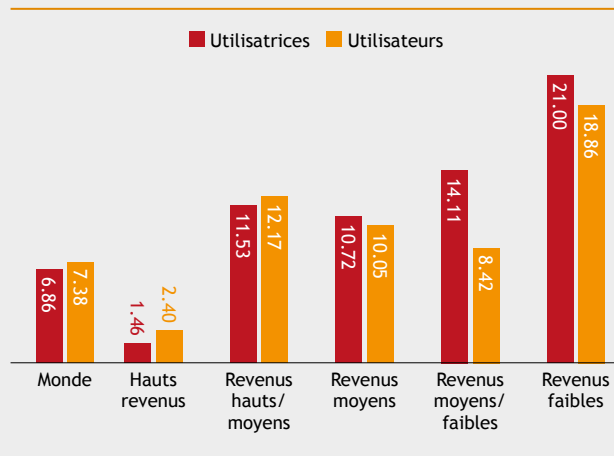
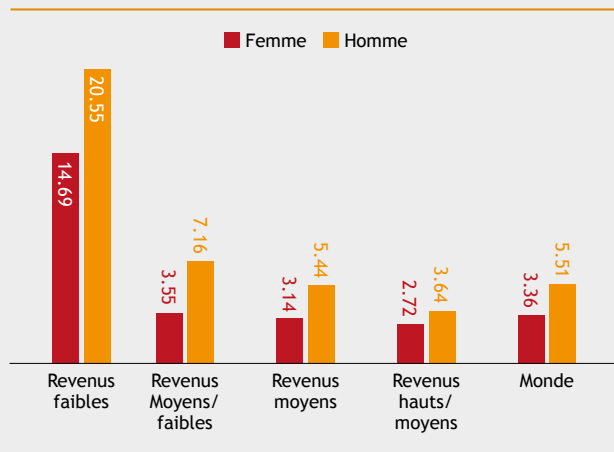


FIGURE 7 : PROPRIÉTÉ DU COMPTE MOBILE (EN % DE LA POPULATION)



SPÉCIFIQUEMENT, LES SFN RÉSOLVENT TROIS PROBLÈMES POUR LES FEMMES : MOBILITÉ, COMMODITÉ ET SÉCURITÉ. NOUS L'EXPLIQUONS PLUS EN DÉTAIL DANS LE TABLEAU CI-DESSOUS.

1 MOBILITÉ

En 2018, il y avait 16 pays où la mobilité était un problème pour les femmes, selon la base de données Women, Business and Law²¹. Cela signifie que les femmes ne peuvent pas accéder et utiliser les services financiers aussi facilement que les hommes. Les SFN, avec leur portée étendue et leur capacité de réaliser des transactions sans avoir à quitter la maison, atténuent, dans une certaine mesure, le problème de la mobilité.



2 COMMODITÉ

Les SFN offrent la commodité d'effectuer des transactions à tout moment, 24h / 24, et 7j / 7, contrairement aux horaires bancaires. Dans de nombreuses sociétés, les femmes sont considérées principalement comme des fournisseuses de services et passent le plus clair de leur temps à travailler sans rémunération pour la famille. L'utilisation des SFN permet de contrôler le moment de leur transaction.



3 SÉCURITÉ

Les SFN offrent aux femmes des alternatives à se déplacer avec des espèces. Ils leur permettent en outre de gérer leurs finances de façon confidentielle, rapide et sécurisée, ce qui peut, à son tour, leur permettre d'avoir le contrôle qu'elles souhaitent sur leurs finances et décisions en la matière.



Cependant, les défis ne manquent pas non plus. Les trois plus courants étant les suivants :

- > Les femmes n'ont pas suffisamment d'opportunités d'utilisation des SFN. Dans les économies essentiellement monétaires, la plupart des commerçants des zones rurales n'acceptent pas les paiements numériques. En outre, en l'absence de flux de trésorerie réguliers pour les femmes, l'utilisation des services financiers chez elles reste faible.
- > Bien que la détention de téléphones mobiles par les femmes augmente au fil des ans, leur utilisation et celle des SFN offerts par ce biais aux femmes est toujours considérée comme extrêmement faible, et les facteurs qui y contribuent constituent des sources de préoccupations. Selon le rapport GSMA sur l'argent mobile (2018), les femmes des pays à revenu faible ou moyen sont encore 33 % moins susceptibles que les hommes d'utiliser l'argent mobile et 10 % moins de posséder un téléphone portable. De plus, il manque des interfaces mobiles adaptées pour appuyer en langues locales les utilisatrices dans leurs transactions financières. En outre, la plupart des produits FinTech du nouvel âge sont des apps qui ne fonctionnent que sur des téléphones intelligents (n'ayant pas encore atteint le niveau de pénétration requis parmi les segments féminins dans les zones rurales). L'Organisation Internationale du Travail

(OIT) - Femmes au Travail : Tendances 2016²² indique que près de 90 % (c.-à-d. 155) des 173 économies étudiées, présentent au moins un obstacle juridique limitant les opportunités économiques des femmes, l'accès à un téléphone mobile n'étant qu'un exemple de ces restrictions.

- > Même en ayant accès à des téléphones portables et à des opportunités d'utiliser des SFN appropriés, de nombreuses femmes ne peuvent toujours pas le faire, car elles sont plus susceptibles d'être analphabètes²³ et de ne pas savoir utiliser des applis sur les smartphones ou de parler / interagir avec des agents de service.

Malgré ces défis, les opportunités que représentent les SFN pour l'avancement du programme d'inclusion financière des femmes sont difficiles à ignorer.

Compte tenu de la croissance massive des SFN, qui devrait se poursuivre²⁴, leur potentiel pour augmenter l'inclusion financière des femmes ne fera que croître, si les régulateurs et les prestataires de services tirent profit des opportunités que cela représente.

Par conséquent, l'élaboration de politiques de SFN intégrant la perspective de genre est nécessaire pour réaliser le potentiel de combler l'écart entre les sexes.

2.2 UN CADRE POUR EXAMINER L'INCLUSION FINANCIÈRE DES FEMMES DANS L'UTILISATION DES SFN

Ce chapitre traite du cadre pour l'analyse des entrevues avec les parties prenantes et des recherches secondaires (figure 8) qui fournit un outil pour examiner la nature globale de l'inclusion financière des femmes avec l'appui des SFN.

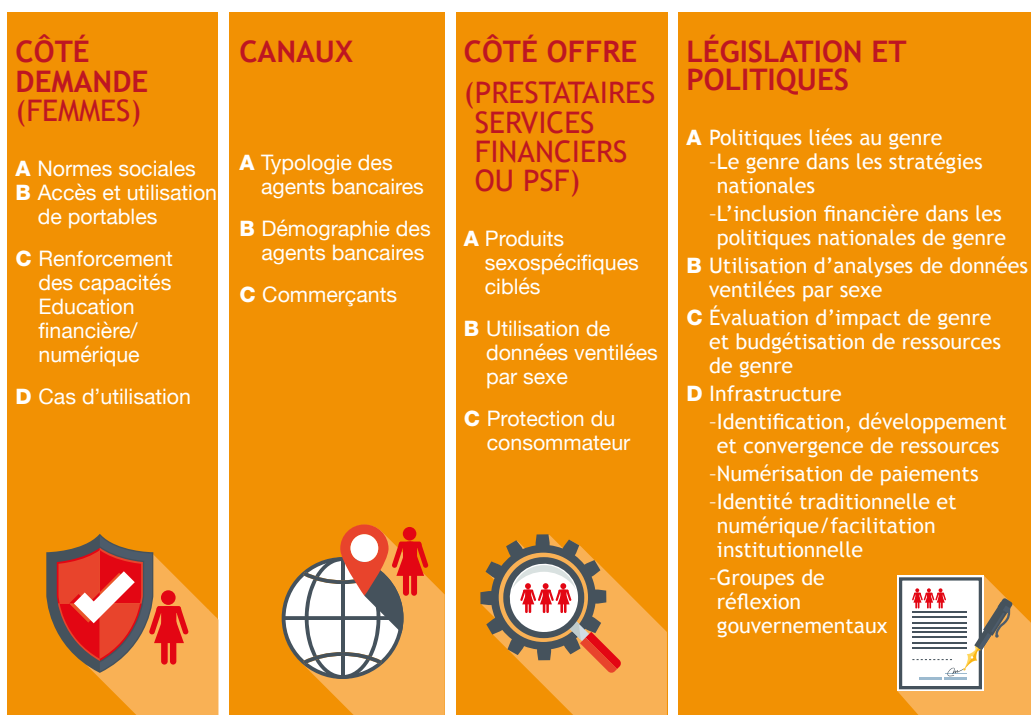
Le cadre met de relief les niveaux critiques d'inclusion financière dans l'écosystème, en particulier dans ce qui concerne le paysage des SFN où la législation et les politiques y sont au premier plan car elles guident

le cadre réglementaire qui, à son tour, oriente et contrôle la dynamique du marché et l'environnement dans lequel opèrent les prestataires de services financiers (PSF). La législation comprend l'élaboration des politiques et infrastructures pour la promotion de l'égalité entre les sexes et l'utilisation d'outils tels que les évaluations d'impact sur le genre et les analyses de données ventilées par sexe. L'impact des politiques sur l'offre a de l'influence sur les produits, les canaux et les pratiques des PSF qui proposent des services à la clientèle féminine. Les femmes elles-mêmes (la demande) font partie de cet écosystème car elles en sont les utilisatrices finales.

Ainsi, les politiques de soutien ou de promotion des capacités des femmes pour utiliser les services financiers, ou qui influencent les normes sociales à cette même fin, sont importantes.

Dans le chapitre suivant, nous discutons nos conclusions sur la façon dont les politiques ont un impact sur ces piliers. Nous commençons par la demande, puis nous passons à la législation et aux politiques, suivies de l'offre et les canaux.

FIGURE 8: UN CADRE POUR ÉTUDIER L'INCLUSION FINANCIÈRE DES FEMMES ET LES SFN



2.3 SITUATION RELATIVE AUX POLITIQUES DE GENRE ET D'INCLUSION FINANCIÈRE ET LEUR INTERSECTION AVEC LES SFN

Cette section décrit comment chaque pilier de l'écosystème est impacté par les politiques. Nous présentons le pilier et la documentation secondaire aussi bien que les résultats des entrevues avec les intervenants. Nous présentons également des études / mini-études de cas pour étayer nos conclusions.



2.3.1 CÔTÉ DEMANDE (FEMMES)

SOMMAIRE DE LA SECTION

- > Les décideurs n'ont pas été en mesure d'influencer ou de modifier les normes sociales. Seulement les pays où la discrimination fondée sur le sexe n'est pas culturellement répandue montrent des niveaux similaires d'inclusion financière chez les hommes et chez les femmes.
- > Il y a des politiques qui ont un impact sur la détention d'actifs parmi les femmes, se traduisant par plus de participation au travail rémunéré et par leur accès aux comptes.
- > Il y a des cas où les pays ont élaboré des directives concernant l'écosystème KYC (Know your customer : connaissez votre client), ce qui a permis aux femmes d'accéder aux documents KYC / d'identité.
- > Les programmes de renforcement de capacités sont rarement contextualisés pour les participantes, ce qui les rend moins susceptibles de renforcer les capacités des clientes.
- > Il y a des cas où les politiques activent des cas d'utilisation pour les SFN, le plus important étant celui des transferts directs de paiements gouvernementaux aux comptes des particuliers.
- > Il y a aussi des cas où le régulateur a été en mesure de s'appuyer sur un environnement favorable fourni par d'autres agences gouvernementales, par exemple, en tirant parti d'un système d'identification national robuste pour améliorer et simplifier les réglementations KYC.

A. NORMES SOCIALES

Les femmes sont souvent désavantagées par rapport aux hommes en ce qui concerne l'accès aux services

financiers. Ces difficultés représentent souvent des barrières socioculturelles²⁵ qui se manifestent profondément dans les communautés, ce qui empêche les femmes de devenir financièrement incluses. Selon la base de données Women, Business and Law, il y avait six pays, en 2018 où les femmes ne pouvaient pas ouvrir des comptes bancaires de la même façon que les hommes²⁶. Les politiques et les réglementations peuvent jouer un rôle soit dans l'invalidation ou dans le renforcement des normes sociales auxquelles les femmes sont confrontées. Par exemple, avant 2016 dans des pays comme le Congo²⁷, l'ouverture de comptes pour les femmes mariées nécessitait l'approbation de leurs maris.

Nous constatons que nombre de pays d'Afrique subsaharienne, du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord²⁸ exigent des femmes mariées des documents additionnels pour établir leur statut marital et obtenir une carte nationale d'identité. Ces réglementations exacerbent donc les barrières à l'entrée des femmes à l'espace financier formel. Cependant, depuis 2016 dans des pays comme le Sénégal, ces réglementations ont été supprimées enlevant ainsi un obstacle important à l'inclusion financière des femmes.

En outre, il existe d'autres constructions sociales²⁹ ayant de l'impact indirect sur la capacité des femmes d'accéder aux services financiers. La mobilité restreinte et le manque de possession d'actifs ne sont que deux des principaux obstacles³⁰. De plus, si les femmes ne sont pas autorisées à travailler ou ne travaillent pas dans le secteur formel, elles sont moins susceptibles de détenir des comptes. En fait, de telles normes sociales estompent les avantages que les SFN apportent aux services financiers.

ÉTUDE DE CAS NORMES SOCIALES AFFECTANT L'INCLUSION FINANCIÈRE : UN APERÇU



Les restrictions légales peuvent limiter la mobilité et la prise de décisions des femmes. Un rapport de la Banque mondiale³¹ publié en 2018 a établi que :

- > Dans 31 économies du monde, les femmes mariées ne peuvent pas choisir où vivre, de la même manière que les hommes mariés ;
- > Dans 16 économies, les femmes mariées ne peuvent pas voyager hors du domicile de la même manière que les hommes mariés. Là où les femmes mariées ne peuvent pas choisir où habiter, de la même manière que les hommes, l'écart entre les sexes dans l'inclusion financière (en comparant l'accès des femmes aux comptes bancaires) est le double de celui des pays qui n'ont pas de telles restrictions (un écart de genre de 8 % par rapport à 4 % pour les pays n'ayant pas de telles discriminations). De même, l'écart entre les sexes était supérieur de six points de pourcentage là où les femmes ne peuvent pas voyager en dehors de leur domicile aussi librement que les hommes.

Les normes sociales jouent également un rôle dans des pays comme les Philippines, où l'écart entre les sexes favorise les femmes.

ÉTUDE DE CAS PHILIPPINES : UN ÉCART DE GENRE INVERSÉ



La plupart des pays du monde requièrent des efforts dirigés et spécifiques pour promouvoir l'inclusion financière des femmes. Cependant, la stagnation de l'écart de genre depuis 2011 témoigne du fait que les constructions socioculturelles des sociétés ne peuvent pas être ignorées dans les efforts des pays pour atteindre la parité. Cela est encore plus évident dans le cas des Philippines, un pays où l'écart entre les sexes est inversé (39 % de femmes détiennent des comptes vs. 30 % des hommes).

L'écart inversé entre les sexes dans l'inclusion financière aux Philippines³² répond à des facteurs sociaux, culturels et comportementaux, et non pas à des réglementations ciblant spécifiquement les femmes.

L'égalité des femmes est établie dans l'archipel philippin depuis l'époque médiévale³³ : les femmes philippines peuvent posséder ou hériter des biens familiaux ou se livrer à diverses activités de subsistance. En fait, les Philippines se classent au 10^e rang des pays les plus paritaires³⁴ au monde ; il est le seul pays à faible revenu à figurer sur la liste. Par conséquent, l'inclusion financière des femmes n'est pas une préoccupation majeure pour les régulateurs aux Philippines, qui ont plutôt concentré leurs efforts sur des segments de marché traditionnellement non desservis ou mal desservis (par exemple, ménages pauvres à faible revenu, communautés rurales, agriculteurs et pêcheurs).

B. ACCÈS ET UTILISATION DE PORTABLES

Le fait d'accéder et d'utiliser des portables est important pour que les femmes adoptent les SFN au-delà de l'épargne conventionnelle ou du compte bancaire ; surtout pour des services plus informatifs tels que les alertes de transaction et les soldes de comptes en temps réel. En outre, étant donné que le marché de l'argent mobile est passé³⁵ de 722,9 millions d'utilisateurs en 2017 à 866,2 millions en 2018 : le rôle de l'argent mobile dans l'inclusion financière, motorisé principalement par la technologie mobile, ne peut être ignoré.

Cependant, les femmes sont toujours désavantagées dans l'accès à ce service : les données suggèrent que les femmes sont 33 % moins susceptibles que les hommes d'avoir des téléphones portables. Par conséquent, les décideurs dans leur tentative de stimuler l'adoption des SFN, prennent des mesures pour garantir l'accès des femmes aux téléphones portables.

Par exemple, sous le Bhamashah Yojana³⁶ et le Sanchar Kranti Yojana³⁷ en Inde, les gouvernements des États du Rajasthan et du Chhattisgarh visaient à distribuer des téléphones portables aux femmes membres dans leurs États respectifs (expliqué en détail dans l'étude de cas suivante).

ÉTUDE DE CAS INDE : SANCHAR KRANTI YOJANA - TÉLÉPHONES POUR AUTONOMISER LES FEMMES



Le Sanchar Kranti Yojana (SKY)³⁸, dans le gouvernement de l'État du Chhattisgarh prévoyait de distribuer 500 000 portables pour accroître la couverture des téléphones mobiles parmi les ménages pauvres. Sur le total de bénéficiaires, environ 90 % étaient destinés aux femmes et le reste aux étudiants universitaires.

Les téléphones étaient équipés de cartes SIM, et dotés d'un forfait internet/appels pour les premiers 6 mois, (après 6 mois, les bénéficiaires pouvaient acheter des forfaits tarifaires abordables). Cette initiative a également été appuyée par la construction de 1 500 tours de transmission pour le renforcement de l'infrastructure de télécommunications, en particulier dans les zones rurales. Mis en œuvre en 2018, le programme avait pour but de réduire l'écart numérique³⁹ dans la région, selon un rapport indiquant que 52,7 % des hommes avaient des téléphones contre 38 % pour les femmes.

290 000 téléphones ont été distribués et 1 000 tours de transmission installées dans le cadre du programme⁴⁰ (en date d'octobre 2018). Si bien il est trop tôt pour connaître l'impact de l'initiative, l'autonomisation économique des femmes a été l'un des principaux objectifs et le résultat escompté.

ÉTUDE DE CAS BANGLADESH : PAS DE TÉLÉPHONE = PAS DE COMPTE



Le Bangladesh a connu une croissance considérable des services financiers mobiles (SFM) au cours des dernières années, ce qui a largement contribué à son objectif d'une plus grande inclusion financière. Cependant, l'écart entre les sexes dans ce pays a aussi beaucoup augmenté étant actuellement l'un des plus élevés au monde. Une raison possible de la disparité entre hommes et femmes pourrait être attribuée à l'accès aux portables. Au Bangladesh, les femmes sont beaucoup moins susceptibles de posséder un téléphone que les hommes : 48 % contre 76 %⁴¹.

Parmi les femmes possédant des téléphones, il a été signalé que leurs conjoints sont responsables de 60 % des achats, leurs familles 24 % et elles-mêmes seulement 15 %. Le genre est l'un des principaux facteurs explicatifs des modèles d'achat individuel de téléphones portables : les autres facteurs démographiques sont négligeables.

Par conséquent, les maris et autres membres de la famille représentent essentiellement leur accès à la possession de portables, et puisque l'accès à l'argent mobile en dépend, les relations familiales et le soutien des membres masculins deviennent la clé de voûte de la participation des femmes aux SFN (c.-à-d. l'argent mobile)⁴².

C. RENFORCEMENT DE CAPACITÉS

1. Éducation financière

L'éducation financière est l'une des interventions les plus couramment adoptées pour intégrer financièrement les populations. Les régulateurs utilisent de plus en plus des techniques intelligentes d'éducation financière⁴³ pour atteindre un public plus large (exemples : Mozambique⁴⁴, États-Unis, Australie, etc.). Cependant, nous n'avons trouvé aucun programme d'éducation financière où les femmes en étaient le centre. Habituellement, les stratégies des régulateurs en la matière visent la population générale. Dans certains cas, comme aux Fidji, nous avons constaté que les organismes de réglementation surveillent la représentation féminine dans les formations financières. Il a également été observé que les régulateurs ne mesurent généralement pas l'impact des programmes de formation financière qu'ils mettent en œuvre.

Des pays comme le Mozambique ont utilisé les principes de communication pour le changement de comportement⁴⁵ lors de la conceptualisation de programmes d'éducation financière. Cependant, la majeure partie du paysage mondial actuel est toujours dominée par les programmes traditionnels d'éducation financière. Fait intéressant, une étude menée sur l'efficacité de diverses initiatives d'éducation financière à travers le monde n'a expliqué que le 0,1 % de la variance du comportement financier étudié ; l'effet est encore plus insignifiant dans les échantillons à faible revenu. Nous n'avons trouvé qu'un seul cas où le régulateur (Philippines) a développé un module d'éducation financière avec un accent particulier sur les utilisatrices (mentionné dans l'étude de cas ci-dessous).

ÉTUDE DE CAS PHILIPPINES : UN PROGRAMME D'ÉDUCATION FINANCIÈRE POUR FEMMES



Afin d'intégrer une perspective de genre dans son programme de formation financière, mis en œuvre par le Secrétariat du NAPC, dans GREAT⁴⁶ (Activités financières centrées sur le genre pour la transformation des femmes) les femmes ont aidé à l'élaboration d'un manuel de formation pour la finance et le genre. Le processus d'élaboration du document comprenait la création d'un groupe de travail technique mixte parmi le personnel du Secrétariat du NAPC et les leaders de secteurs de base ayant de l'expérience en matière de genre ou de microfinance / microentreprises. Le groupe de travail a organisé une série de sessions d'apprentissage, dont le résultat a été la conception d'une formation de formateurs en éducation financière. Le manuel devrait améliorer les capacités des formateurs de dispenser des formations en éducation financière, en utilisant les perspectives de genre pour améliorer les connaissances et la compréhension des femmes au sujet de : les dimensions sexospécifiques du travail, le genre dans la microfinance et l'autonomisation des femmes par la microfinance. Le manuel de formation est conçu pour les formateurs des unités gouvernementales locales (UGL), les gestionnaires de programmes, les dirigeantes et entrepreneuses.

Les femmes sont trois fois plus susceptibles que les hommes de ne pas pouvoir se permettre d'épargner en vue de la retraite et leur taux de connaissances financières est également beaucoup plus faible en raison de leur manque d'exposition financière.

Les femmes sont également plus susceptibles d'être prestataires de services et sont trois fois plus susceptibles que les hommes de quitter leur emploi pour s'occuper d'un membre de la famille. En outre, les défis spécifiques des femmes découlent également d'espérances de vie plus longues que celles des hommes, de revenus inférieurs à ceux des hommes et à des interruptions de carrière dues aux enfants. Étant plus susceptibles de passer au moins une partie de leur retraite dans le veuvage, elles ont des besoins d'épargne différents de ceux des hommes. Par conséquent, le développement de contenus et de mécanismes de livraison spécifiques aux clientes est essentiel pour veiller à ce que davantage de femmes bénéficient en termes de sensibilisation, de développement, de compétences et d'attitudes pour l'utilisation des services financiers.

2. Culture numérique

La culture numérique a à voir avec la capacité de trouver des ressources, d'évaluer et créer de l'information de manière critique, et de le faire en utilisant les technologies numériques. L'UNESCO considère qu'il s'agit d'une compétence indispensable à la vie. Les femmes ont le plus à gagner de la culture numérique et c'est l'une des principales raisons pour lesquelles elles n'utilisent pas la technologie numérique : les connaissances numériques découlent de plusieurs facteurs concomitants, notamment éducation, situation d'emploi et niveau de revenu. Par exemple, l'enquête d'Intel et Dalberg (2012) montre que plus de 50 % des femmes n'ayant pas d'éducation formelle déclarent ne pas être à l'aise avec la technologie.

Ce pourcentage tombe à 15 % chez les femmes ayant poursuivi des études secondaires. Cependant, même les filles ayant une éducation formelle semblent être moins à l'aise avec les TIC, les mathématiques ou les sciences. Cela peut être attribué aux préjugés sociétaux et parentaux, les attentes différentes des parents quant à l'avenir de leurs garçons et filles de 15 ans, ce qui conduit finalement à l'autocensure des filles et à un moindre engagement envers les sciences et les TIC. Contrairement à l'éducation financière, le numérique est largement ignoré par la plupart des initiatives éducatives.

En consultant avec les parties prenantes et en examinant les sources, nous n'avons pas rencontré de régulateur financier ayant eu des initiatives d'éducation numérique pour l'utilisation sexospécifique des services financiers.

D. CAS D'UTILISATION

Les SFN ne peuvent servir à faire progresser l'inclusion financière que lorsque la population en utilise régulièrement les services. Il en va de même pour l'inclusion financière des femmes comme résultat de l'adoption et l'utilisation consciente des SFN. Il est nécessaire que les femmes ayant entré dans l'espace des services financiers formels aient des cas d'utilisation de services financiers pertinents, afin de veiller à ce que les femmes les utilisent de façon continue et progressive. Le manque d'argent est l'une des principales causes de l'exclusion financière des populations⁴⁷. Les recherches de la GSMA en Afrique de l'Ouest⁴⁸ mettent en relief que les femmes sont moins susceptibles que les hommes de devenir de grandes utilisatrices de l'argent mobile, car elles le font moins fréquemment que les hommes et pour des montants inférieurs, ne profitant donc pas pleinement des services. MSC a trouvé des données similaires⁴⁹ en Asie.

Étant donné que les femmes ont historiquement une moindre participation au marché du travail⁵⁰ que celle des hommes, cela se traduit par une proportion inférieure de femmes salariées, d'où l'absence de liquidités régulières.

Plusieurs initiatives politiques à travers le monde, y compris certains pays que nous avons étudiés, montrent que les femmes sont les principales bénéficiaires des programmes de transferts conditionnels de fonds, souvent virés directement dans leurs comptes (voir l'étude de cas de l'Inde à la section 3.3.2.d). Cela a permis aux femmes d'avoir des raisons pour utiliser des canaux de services financiers formels. Par conséquent, l'incorporation de composantes de services financiers formels dans les initiatives existantes permet aux régulateurs de faire avancer leurs programmes d'inclusion financière des femmes.

Il est clair que les réglementations par elles-mêmes peuvent déclencher des mesures et des actions proactives veillant à ce qu'il y ait de cas d'utilisation pertinents des SFN, ce qui à son tour encourage l'utilisation de services financiers formels par les femmes. Cette considération clé peut également être atteinte au moyen du développement d'infrastructures, comme discuté plus loin dans le rapport ; considérant le cas du NPCI en Inde, la collaboration en Égypte et la convergence en Argentine.

ÉTUDE DE CAS ARGENTINE : G2P INCLUSION FINANCIÈRE L'INCLUSION



Les programmes G2P ciblant les femmes, comme l'Asignación Universal por Hijo (attribution universelle pour enfant), contribuent de façon importante à la situation actuelle des femmes qui détiennent des comptes dans le pays (ce qui, d'après leurs données nationales, est à hauteur de 80 % sans écart entre les sexes). Les entrevues avec les parties prenantes ont révélé qu'entre 40 et 80 % des comptes de femmes ont bénéficié de différents mécanismes G2P devenant ainsi un incitatif important pour que les femmes ouvrent des comptes.

ÉTUDE DE CAS GHANA : LE RAPPORT INFORMEL-FORMEL



La stratégie nationale de développement de l'inclusion financière du Ghana, qui est en cours de développement, a entrepris de relier l'Association villageoise d'épargne et de crédit (VSLA pour son sigle en anglais) au système financier formel en tant qu'objectif spécifique de genre. Du financement a été prévu à cet effet.

Les VSLA sont des mécanismes informels d'épargne et de prêts, et la majorité de leurs membres sont des femmes. Il est envisagé de relier les VSLA au système financier formel pour fournir aux femmes clientes des services financiers additionnels en plus de l'épargne. Ceux-ci comprennent la micro-assurance, le micro-investissement, le crédit numérique, les pensions et, à long terme, le micro logement. Étant donné que de nombreux prestataires de services pour ces produits financiers utilisent des plateformes d'argent mobile, le lien entre les VSLA et les services financiers formels fournit divers cas d'utilisation pour que ses femmes membres utilisent les SFN.

ÉTUDE DE CAS EGYPTE : PROFITER DES INNOVATIONS (PRODUIT VLSA)



Le VLSA (Village Savings and Loans Association) était un programme lancé par ONU Femmes et le Conseil national égyptien des femmes pour favoriser l'autonomisation économique⁵¹ des femmes. Le programme a réussi à intégrer 16 417 femmes dans différents groupes (2015). Le programme a été piloté par ONU Femmes.

La Banque centrale d'Égypte, cependant, en prenant connaissance du succès du programme a promu l'idée innovante de numériser les comptes VLSA et de les relier aux banques. La perspective de lier ces groupes d'épargne a finalement été retenue par une banque commerciale. La banque centrale a formé un consensus des parties prenantes, dont elle-même, les banques commerciales, les ONG (pour la mise en œuvre au niveau local) et le Conseil national des femmes.

Cela a donné naissance à un groupe de travail ayant pour mandat de travailler avec la banque pendant plus d'un an, pour aborder divers problèmes juridiques – tels que l'ouverture de comptes bancaires pour des groupes et techniques – et d'autres liés au processus de numérisation requis pour la création de plateformes numériques pour les VLSA. Le produit a été récemment lancé et est déjà à l'étude par d'autres banques en vue de l'adopter. La collaboration entre les parties prenantes (publiques et privées) orchestrée par le régulateur a conduit au développement d'un produit nouveau et utile pour l'inclusion financière des femmes.



2.3.2 CANAUX

SOMMAIRE DE LA SECTION

- > Les agents bancaires agissent comme des canaux de livraison de première ligne pour les PSF et se sont révélés efficaces pour atteindre les clients dans des endroits éloignés, dont beaucoup de femmes. La robustesse des opérations des agents, la disponibilité de liquidités, leur comportement et leurs connaissances, etc. sont pour eux des atouts clé.
- > Diverses banques centrales ont publié des lignes directrices sur les typologies d'agents, mettant l'accent sur la formation, les directives de fonctionnement et de passation de contrats, qui dépendent des normes et politiques de sous-traitance des prestataires de services. Les banques centrales ont également travaillé à encourager les commerçants à adopter les plateformes de SFN (par exemple, les dispositifs TPV, les Code QR, etc.).
- > Cependant, le rôle des commerçants et des agents dans l'inclusion financière des femmes est largement ignoré.

A. TYPOLOGIE DES AGENTS BANCAIRES : GESTION DES RÉSEAUX D'AGENTS

On considère que le modèle d'agent bancaire a changé la donne en ce qui concerne les barrières séculaires d'accès pour la population exclue, en particulier les femmes. En rapprochant la banque des gens, l'accès et l'accessibilité se sont facilités aussi bien pour les hommes que pour les femmes. Cependant, les femmes en ont moins profité, en raison des problèmes de mobilité qui constituent des obstacles plus évidents pour elles.

Les réglementations relatives à la gestion des agents varient d'un pays à l'autre. Il y a aussi des cas où les pays ont tiré des leçons de l'expérience d'autres pays pour corriger leur cap. Les réglementations varient d'un pays à l'autre aussi en termes d'entités juridiques ; par exemple, qui peut devenir agent / gestionnaire de réseau d'agents ; certains pays n'autorisent que des institutions à but lucratif à opérer sur ces marchés (par exemple au Kenya), tandis que certains pays sont plus holistiques et autorisent aussi les organisations à but non lucratif (p. ex. exemple le Brésil). Certains pays autorisent les personnes à agir en tant qu'agents (par exemple l'Inde), alors que certains ne le font pas (par exemple le Brésil). Des variations sont également observables en ce qui concerne l'exclusivité des agents : certains pays interdisent l'exclusivité des agents (par ex. le Kenya), tandis que d'autres la promeuvent activement (par ex. l'Inde).

À l'échelle mondiale, les régulateurs ont appris au fil du temps comment la réglementation peut influencer sur la viabilité des agents, ainsi que sur l'objectif global de l'inclusion financière.

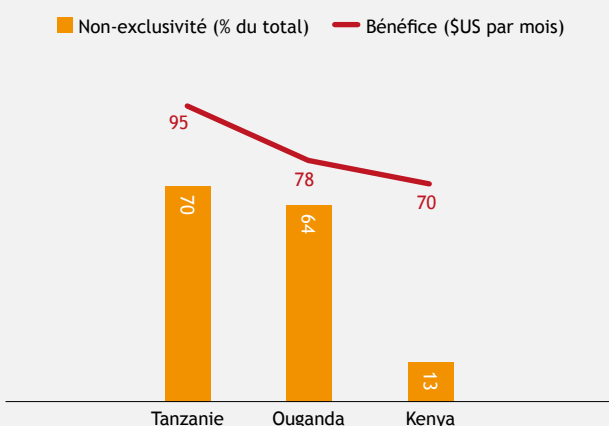
Ces apprentissages, à leur tour, les ont aidés à changer de cap, si nécessaire. Par exemple, le Mexique, qui avait initialement prévu des réglementations rigides en matière de localisation d'agents (distance par rapport à la succursale base), ce qui a conduit plusieurs agents à affronter des problèmes de viabilité. La réglementation a ensuite été assouplie pour permettre aux agents de s'épanouir et de mieux fonctionner. Des cas similaires peuvent être trouvés en matière d'incitatifs pour agents, où les régulateurs⁵² ont assoupli les restrictions sur le montant par transaction pour veiller à la viabilité (par exemple l'Inde). Les opérations des agents ne peuvent devenir viables que si les politiques / réglementations permettent aux agents de fournir une combinaison diversifiée et variée de services à leurs clients. De plus, le fait de diriger les transferts gouvernementaux via des comptes bancaires augmente le volume transactionnel et, par conséquent, les commissions perçues par les agents. Le fait de veiller à la viabilité des agents devient encore plus pertinent pour les agentes, qui sont plus susceptibles d'être dédiées⁵³, car elles manquent d'autres sources de revenus (les implications du sexe des agents sont discutées dans la section suivante).

ÉTUDE DE CAS

VIABILITÉ DES AGENTS : LES CAS DE TROIS PAYS

Selon les résultats de l'Agent Network Accelerator Survey⁵⁴ (ANA), les pays qui avaient le plus grand nombre d'agents non exclusifs ont eu de meilleurs résultats de rentabilité. Cela peut s'attribuer au nombre élevé de transactions que les agents non exclusifs peuvent effectuer par rapport à leurs homologues exclusifs. L'exemple⁵⁵ de trois pays d'Afrique de l'Est est illustré dans le graphique ci-dessous (figure 9).

FIGURE 9: NON EXCLUSIVITÉ ET RENTABILITÉ D'AGENT



ÉTUDE DE CAS FINO INDIA



Financial Inclusion Network & Operations Ltd. (FINO) est une plateforme bancaire et technologique associée à de vastes canaux de prestation de services connectant plus de 27 millions d'Indiens à 23 banques, 10 IMF, 5 compagnies d'assurances et 15 entités gouvernementales, via plus de 11 000 terminaux de points de vente (TPV) couvrant un tiers de l'Inde. Ils disposent également d'un réseau fiable et hautement distribué de correspondants commerciaux (CC) qui veillent à la « logistique du dernier kilomètre » des services financiers des clients.

L'agence déclare que ses agents gagnent en moyenne entre INR 2 500 et 3 000 (55-65 \$US) par mois et reconnaît qu'il ne s'agit que des revenus supplémentaires, bien que substantiels, en particulier dans l'Inde rurale.

Un plafond limite le volume de transactions qu'un agent peut effectuer et il y a des agents qui doivent reconstituer leurs réserves de trésorerie quotidiennement (entraînant la perte d'heures ouvrables). Étant donné le faible revenu potentiel des agents, la viabilité devient problématique pour quelques-uns d'entre eux. Ce qui devient encore plus dur pour les agents dédiés, qui ont tendance à d'être des femmes.

B. DÉMOGRAPHIE DES AGENTS BANCAIRES

En considérant les agents bancaires et leur propension à l'inclusion de clientes, le sexe des agents semble représenter un facteur important. Cela est particulièrement vrai dans les pays où les normes sociales restreignent les rapports homme-femme. Les agentes, en général, sont perçues comme plus dignes de confiance⁵⁶ par leurs clientes et les recherches indiquent que celles-ci trouvent les agentes plus proches, plus fiables et respectueuses de la confidentialité que les agents. Étant donné que les clientes sont plus susceptibles de poser plus de questions avant d'utiliser des produits financiers (selon un article publié para Women's World Banking), les agentes sont naturellement mieux placées pour servir ce segment de la population.

Les recherches montrent également que les femmes ont plus tendance à rester en tant qu'agentes plus longtemps, offrant ainsi un accès continu à la communauté.

En outre, les agentes elles-mêmes surclassent souvent leurs homologues masculins (comme indiqué dans l'étude de cas de l'Inde ci-dessous). Bien que ces preuves existent, nous n'avons trouvé aucune initiative au niveau politique pour recruter plus d'agentes et / ou pour fournir plus de soutien aux agentes.

Cependant, il convient de mentionner que les données sur le rôle du sexe des agents dans l'inclusion financière des femmes sont un peu ambiguës : l'impact positif du sexe des agents sur les affaires ne peut pas être

généralisé, car il existe également des preuves sur des obstacles structurels⁵⁷ auxquels font face les agentes. En effet, elles confrontent des obstacles tels que des heures de travail réduites par journée (en raison des responsabilités familiales et domestiques), la dépendance à l'égard des hommes de leurs familles pour s'acquitter de certaines responsabilités commerciales et le manque de soutien approprié de la part des prestataires. Les études récentes de MSC en Inde et au Bangladesh révèlent que le sexe des agents n'est pas un facteur déterminant dans la prise de décision des utilisatrices de SFN, mais elles sont plus à l'aise avec les agentes.

ÉTUDE DE CAS INDE : SITUATION DES AGENTES



D'après les données reçues de l'étude Agent Network Assessment (ANA) sur l'Inde, une grande partie des agentes (71 %) se trouvent en service dans les zones rurales. Pour des pays comme l'Inde, où moins de 15 % des villages⁵⁸ ont des succursales bancaires, les agents des correspondants commerciaux (CC) des banques sont considérés comme essentiels pour fournir la connectivité du « dernier kilomètre » à leurs clients.

De plus, l'étude prouve que les agentes sont aussi entreprenantes sinon plus que les hommes. Par exemple, la médiane des services fournis par les agentes est de sept, ce qui est légèrement supérieur aux six services fournis par les agents masculins. En outre, la rentabilité des agents féminins et masculins opérant dans les zones rurales est quasiment égale : 31 \$US pour les hommes et 30 \$US pour les femmes. De plus, la proportion d'agentes qui subissent des pertes ou atteignent le seuil de rentabilité est en fait un peu plus faible que celle des agents masculins : 33 pour les femmes contre 34 pour les hommes.

ÉTUDE DE CAS BANGLADESH : IMPLICATION RÉGLEMENTAIRE DANS LE GENRE DE L'AGENT



Le Bangladesh a un réseau d'agents de SFM en plein essor ; cependant, la proportion d'agentes sur le total d'agents est faible et la plupart des femmes doivent chercher des agents masculins.

Les entrevues avec des parties prenantes indiquent que, bien que le régulateur ait suggéré aux banques l'inclusion d'un plus grand nombre d'agentes dans leurs opérations, il ne l'a pas dicté ni imposé. Du point de vue du régulateur, le sexe d'un agent doit être déterminé par le marché et le fait d'accorder une préférence induite aux agentes peut entraîner une diminution du chiffre d'affaires pour la banque (et l'agent).



C. COMMERÇANTS

Les commerçants — en particulier les petits commerçants tels que les propriétaires de magasins — constituent également une partie importante de l'écosystème financier, qui a des interactions fréquentes avec les clients (presque au jour le jour).

Dans le monde, plus de 180 millions de petits commerçants⁵⁹ interagissent quotidiennement avec 4,5 milliards de clients.

Par conséquent, leur utilisation des SFN ouvre également de nouvelles voies à la population. Dans les commerces, en particulier les petits, ceux que les femmes utilisent généralement pour faire des courses, l'acceptation de paiements numériques renforce les cas d'utilisation pour les femmes et les SFN. Au niveau politique, les pays qui tentent de promouvoir les paiements numériques doivent inclure les commerçants afin de développer un environnement holistique — pouvant fonctionner sans espèces — pour la population locale, y compris les femmes. La plupart des pays y parviennent en suivant les méthodes mentionnées ci-dessous (en les adoptant souvent toutes) :

- > Développer une infrastructure permettant l'utilisation efficace des SFN, en temps réel et en douceur ;
- > Fournir des subventions ou des avantages en espèces (en termes de coût des dispositifs PDV, ainsi que des frais de transaction) pour inciter les commerçants à utiliser les paiements numériques ;
- > Promouvoir / autoriser des produits innovants (par ex. les Code QR) pour réduire les barrières à l'entrée — telles que les exigences de capital — en particulier pour les petits commerçants.

ÉTUDE DE CAS INDE : INTEROPÉRABILITÉ DESCODES QR



Les codes QR (réponse rapide) sont une alternative rentable pour les commerçants à l'installation de terminaux PDV (Point de Vente) dans leurs magasins. Les codes QR sont également plus rapides que les codes à barres conventionnels. Au vu du potentiel des paiements basés sur code QR, la Reserve Bank of India avait enjoint en octobre 2016 les compagnies de cartes de crédit de développer une norme commune pour les paiements basés sur QR.

Cela a abouti au développement de Bharat QR, une plateforme QR qui fonctionne avec différents systèmes de cartes tels que RuPay, MasterCard et Visa. La plateforme a été lancée en décembre 2016. Selon le ministère de l'électronique et des technologies de l'information (MeitY), près de 700 000 magasins étaient compatibles avec le Bharat QR en 2017, avec un objectif d'atteindre 1,5 million de magasins en mars 2018. L'Inde est le premier pays au monde à avoir utilisé une telle interopérabilité de codes QR dans le domaine du paiement.

À l'instar de l'Inde, quelques pays d'Asie du Sud-Est travaillent actuellement sur une norme nationale pour les paiements par code QR.

2.3.3 CÔTÉ OFFRE : PRESTATAIRES DE SERVICES FINANCIERS (PSF)

SOMMAIRE DE LA SECTION

- > Nous constatons que les régulateurs font pression pour que les PSF servent les segments de population défavorisés (les femmes en font souvent partie) mais pas spécifiquement les différents groupes de femmes.
- > Des produits de crédit sexospécifiques sont en train d'être développés pour les MPME propriété de femmes.
- > La majorité des PSF n'ont pas de produits différenciés pour les femmes et elles ne sont pas considérées comme un groupe de clients différencié.
- > Il n'y a pas de politiques spécifiques sur la protection des consommateurs dans la commercialisation des produits promouvant des aspects spécifiques aux femmes.
- > Il y a eu des cas où les régulateurs ont encouragé les FinTechs et les fournisseurs de SFN à travers diverses méthodes telles que les « hackathons » et les bacs à sable réglementaires.

A. PRODUITS FINANCIERS SÉXOSPÉCIFIQUES

Les cas de produits sexospécifiques les plus fréquemment observés sont soit des produits développés uniquement pour les femmes, soit des produits / programmes existants où une composante spécifique est réservée aux femmes. Les PSF l'ont généralement fait avec l'aide d'agences de conseil externes. Tous les régulateurs n'ont pas été en mesure d'encourager de tels comportements parmi les PSF ; la plupart des régulateurs se limitent à soutenir une stratégie spécifique au segment parmi les acteurs. Tout au plus indiquent-ils les groupes / minorités défavorisés et / ou les segments exclus. Une raison fréquente pour ne pas promouvoir des produits spécifiques aux femmes en est la peur de la mauvaise utilisation. Par exemple, la pression exercée par des régulateurs pour offrir des taux d'intérêt plus élevés aux comptes étudiants a eu de l'impact positif limité sur leur comportement ; en réalité, les parents ont commencé à utiliser ces comptes pour leurs dépôts. Les PSF ne tendent pas à développer des produits sexospécifiques pour plusieurs raisons, notamment le manque de sensibilisation, l'absence de justification commerciale, le fait de considérer les services financiers comme non sexistes, etc. De plus, le processus de conception n'est presque jamais axé sur le genre pour commencer. Nous avons cependant des exemples au Bangladesh et en Égypte où des changements réglementaires — uniques en leur genre — ont pu inciter les prestataires au développement de produits financiers spécifiques aux femmes.

ÉTUDE DE CAS ACTEURS PRIVÉS : INCLUSION À TRAVERS DES PRODUITS CIBLÉS

Alors que les principales initiatives spécifiques aux femmes étant développées par des entités gouvernementales / régulateurs se limitent à affecter des fonds aux femmes ou à créer des cibles / subventions sexospécifiques dans leurs programmes existants, le secteur privé et les agences de développement ont été beaucoup plus créatifs en développant des solutions uniques et innovantes pour accroître l'utilisation des services financiers par les femmes. En voici des exemples :

1. **Women's World Banking (WWB)** a collaboré avec la Fondation MetLife en Égypte pour accroître l'adoption de produits de prêt par les femmes auprès d'une banque locale. La WWB a mené des recherches sur la segmentation de clients pour mettre en évidence des profils uniques de femmes et a réalisé des efforts de marketing d'image personnalisés. La promotion a été associée à la formation et à l'embauche de davantage d'agents de crédit pour aborder la sensibilité culturelle autour des interactions avec les hommes. En outre, les produits bancaires existants ont été regroupés pour mieux répondre aux besoins spécifiques des femmes. Grâce à ces approches, la banque a réussi à faire passer la participation des femmes clientes dans son portefeuille de prêts individuels de 20 % en 2014 à plus de 50 % fin 2017.
2. Une approche similaire de regroupement de produits a été appliquée par la **Maritime Bank au Vietnam**, où les produits bancaires existants ont été regroupés pour mieux répondre au segment de population féminine.
3. **Les femmes en PNG¹** se confrontaient à une couverture inadéquate de points de service financiers limitant fortement leur accès financier. Pour résoudre ce problème, le PFIP (Pacific Financial Inclusion Program) a aidé au développement de Mama Bank Access Points (MAPS), qui sont des constructions à bas prix installées sur les marchés des villages. Les MAPS (concept « shop in a box ») ont deux caissières de la région qui utilisent l'identité biométrique pour effectuer des transactions. Les clients ne sont pas tenus d'utiliser des cartes ou des identifiants pour effectuer des transactions : une simple empreinte digitale est suffisante.
4. **La GSMA** a développé une boîte à outils qui utilise des algorithmes d'apprentissage automatique pour déterminer le sexe des utilisateurs de portables, en fonction de l'utilisation du téléphone. L'outil, connu comme Gender Analysis and Identification Toolkit (GAIT) a été utilisé au Bangladesh où sa précision a été de 85 %.

1 Papouasie-Nouvelle Guinée

ÉTUDE DE CAS L'ACCENT SUR LE GENRE EN OPTIMISANT L'USAGE DE LA CAROTTE ET LE BÂTON



Au Bangladesh, le ministère des finances et la Bangladesh Bank (BB) collaborent pour accroître l'accès aux prêts PME pour les entrepreneuses. Cela comprend un éventail d'initiatives, notamment :

- > **Créer un programme de sensibilisation** pour les prestataires sur l'importance de la sexospécificité dans l'acquisition de clients ;
- > **Organiser des formations** pour des entrepreneuses, nouvelles ou en herbe ;
- > **Émettre des directives** pour les banques afin qu'elles augmentent leurs efforts d'inclusion de clientes, ainsi bien que de renforcement des capacités des femmes entrepreneuses.

Parallèlement, afin d'inciter les PSF à développer des produits sexospécifiques, la BB a accordé un poids significatif aux objectifs de performance et des réalisations concernant les produits de crédit pour entrepreneuses. Cette pondération a une incidence directe sur la suffisance du capital, la qualité des actifs, la gestion, les bénéfices, la liquidité et la sensibilité (CAMELS) des banques. Cette décision de la BB a incité les banques à innover dans l'offre de produits aux entrepreneuses (lire également l'étude de cas de l'AFI).

B. UTILISATION DES ANALYSES DE DONNÉES VENTILÉES PAR SEXE (ADVS)

Globalement, la plupart des banques ne ventilent pas les données de leurs clients par sexe, et environ⁶⁰ deux tiers d'entre elles ne considèrent pas les femmes comme étant un groupe différencié. Cela a conduit la plupart des banques à ne pas être en mesure d'identifier les besoins particuliers des femmes – souvent négligées ou mal desservies par les offres de produits bancaires actuelles – et elles sont donc incapables d'adapter des produits pour qu'ils répondent mieux aux attentes des femmes. Par conséquent, elles restent financièrement exclues et les banques se privent d'un segment précieux de clientèle. Il s'en suit donc que la collecte et l'exécution de l'ADVS représente une première étape très importante pour l'inclusion financière des femmes. Nous n'avons trouvé aucune politique ou directive qui incite ou promeuve l'ADVS au niveau des PSF. Le Chili semblait en être une exception, où l'inclusion financière des femmes a été motivée en partie par la collecte de données ventilées par sexe par les PSF.

Les SFN, avec leur forte dépendance des bases de données centralisées pour les opérations, rendent la collecte et l'utilisation de ces données beaucoup plus simples.

ÉTUDE DE CAS CHILI : LES BANQUES UTILISENT L'ADVS POUR INCLURE LES FEMMES



Le Chili est le seul pays au monde à avoir collecté des données ventilées par sexe depuis plus de deux décennies. La collecte de ces données a été menée par le Ministère de la femme. À partir de ces données, une banque commerciale d'État (Banco Estado) du pays a développé CuentaRUT⁶¹, un compte sans ornement offert à toute personne possédant une carte d'identité nationale. Le gouvernement a ensuite utilisé les comptes RUT pour transférer des paiements G2P, où la majorité des bénéficiaires étaient des femmes, incitant ainsi celles-ci à entrer dans le système financier formel. La banque a ensuite diversifié ses propres offres pour mieux servir les femmes. Grâce à ces initiatives – toutes axées sur les données – le nombre de comptes de dépôt détenus par des femmes a augmenté de 73 % en 2006 et a continué de grimper en moyenne de 22 % les années suivantes. En 2017, 46 % des cartes de débit au Chili étaient liées à des comptes CuentaRUT, les femmes représentant le 50 % du total des comptes.

C. PROTECTION DES CONSOMMATEURS

Selon Ros Grady, expert principal du secteur financier à la Banque mondiale, « les cadres de protection financière des consommateurs, correctement conçus, mis en œuvre et supervisés, inspirent la confiance dans les produits et services de consommation du secteur financier. De tels cadres peuvent donc représenter d'importants catalyseurs pour l'adoption de produits et services financiers. »

De toute évidence, l'élaboration de réglementations en matière de protection des consommateurs crée un environnement positif qui favorise l'inclusion financière. De plus, des articles publiés sur de nombreuses plateformes ont établi que les femmes sont plus conscientes des risques que les hommes. Ceci, couplé à une moindre éducation financière, crée le besoin de mécanismes solides et efficaces de protection des consommateurs et de règlement de plaintes, pour aider à générer la confiance parmi les clientes. En outre, le fait que les femmes doivent divulguer des informations personnelles – telles que leurs numéros de téléphone mobile – à des agents qui pourraient à leur tour en faire mauvais usage, est un dissuasif majeur envers les SFN. Ce manque de confiance⁶² et la sensibilisation à l'exposition aux risques sont des questions pertinentes qui doivent être abordées pour permettre aux femmes d'utiliser sans crainte les services financiers. Bien que les SFN comportent ses propres défis en matière de protection des consommateurs, la numérisation des informations personnelles rend leur extraction beaucoup plus difficile qu'avec les méthodes traditionnelles sur papier. Cependant, il y a eu des cas où des agents ont facturé des frais excessifs aux clients ; les femmes constituent le segment prédominant de personnes qui tendent à être dupées par des appels frauduleux, ce qui indique que les clientes sont plus susceptibles d'être victimes de fraude. La plupart des pays de l'échantillon décrivent leurs stratégies de protection des

consommateurs lors de l'utilisation des SFN, y compris leurs initiatives d'éducation financière. Cependant, nous pourrions conclure que celles-ci sont « non sexistes » et ne mettent pas spécifiquement l'accent sur les utilisatrices.

D. INNOVATIONS QUI OUVRONT DES CHEMINS

De nombreux régulateurs considèrent que le développement de produits innovants change la donne en raison de leur potentiel pour résoudre des problèmes d'accès et d'accessibilité pour l'inclusion financière des femmes. Du fait du potentiel de ces produits – épargne numérique, crédit numérique, portefeuilles mobiles, plateformes interopérables – certains décideurs politiques assouplissent les réglementations afin qu'ils puissent s'épanouir et faire avancer l'inclusion financière. Alternativement, nombre de régulateurs ont adopté l'utilisation de mécanismes tels que les bacs à sable et les « makeathon » pour faciliter l'entrée et le développement d'innovations de produits sur le marché : surtout ceux qui visent l'inclusion financière. Ces initiatives permettent que ces innovations puissent se déployer et faire progresser les marchés, ce qui bénéficie l'utilisation des SFN par les femmes. En outre, des approches telles que la boîte à outils de diagnostic réglementaire (RDT par son sigle en anglais) pour la promotion de l'innovation, surgissent pour aider les régulateurs dans leurs efforts pour évaluer, adapter et faire avancer leurs régimes réglementaires pour les SFN.

ÉTUDE DE CAS PAKISTAN : INNOVATION EN ABSENCE DE BAC À SABLE



Pour plusieurs pays, le développement de bacs à sable réglementaires est la méthode privilégiée pour introduire des produits fintech sur les marchés. Cependant, certains pays comme le Pakistan dépendent d'autres méthodes, telles que les « hackathons » ou les « makeathons » pour obtenir des résultats similaires. Les régulateurs ont mentionné dans l'interview qu'ils fournissaient un environnement propice à de tels événements et que plusieurs acteurs privés / agences de développement organisaient des concours pour fournir des plateformes aux nouvelles technologies financières émergentes. En utilisant de telles approches les régulateurs peuvent signaler aux acteurs que les innovations de produits sont bienvenues.

ÉTUDE DE CAS ZAMBIE : L'ABAISSMENT DES BARRIÈRES AUX FINTECH AUGMENTE L'USAGE DES SFN



L'enquête FinScope, réalisée en 2015, a montré des chiffres encourageants par rapport à 2005 ; et les SFN étaient parmi les principales raisons de cette augmentation. Les régulateurs ont encouragé davantage d'entreprises FinTech à travailler, en particulier avec l'argent mobile dans des zones reculées. Environ 17 millions de transactions numériques ont été effectuées en 2012, qui sont passées à 105 millions en 2017. Notre entrevue avec la Bank of Zambia a révélé que les sociétés FinTech n'ont pas d'exigence de capital minimal pour démarrer, ce qui facilite l'entrée de nouveaux acteurs.



« En général, le plus grand défi qui confronte l'inclusion financière est l'accès. Ces barrières d'accès ont été abaissées lorsque la technologie est intervenue. Les services financiers ont été rapprochés des populations grâce à leurs téléphones. En s'efforçant de mobiliser les femmes pour qu'elles démarrent des projets générateurs de revenus, elles sont également en mesure de tirer parti des développements technologiques tels que les services financiers basés sur la téléphonie mobile. »

Le gouverneur John Rwangombwa, Banque nationale du Rwanda, dans le blog de l'AFI

ÉTUDE DE CAS KENYA : INCLUSION FINANCIÈRE ACTIVÉE PAR LES SFM



Le Kenya a été un pionnier à bien des égards en introduisant des produits qui ont contribué de manière significative à l'inclusion financière. La détention de comptes a presque doublé, passant de 42 à 82 % entre 2011 et 2017. La croissance de l'inclusion financière peut être attribuée à l'utilisation des SFN dans le pays, ce qui à son tour a touché 80 % de la population totale (en 2017). Les services financiers mobiles (SFM), en particulier, ont joué un rôle central dans la croissance des SFN. Plusieurs études et articles montrent que l'inclusion financière au Kenya est largement due à des fournisseurs d'argent mobile tels que M-Pesa. Bien que ces fournisseurs aient joué un rôle déterminant dans le développement et l'introduction de produits uniques sur le marché, plusieurs réformes gouvernementales ont contribué à créer l'environnement propice à la diffusion de ces services. La modification de la loi de 2006 sur la microfinance par le biais du projet de loi de 2013 sur la microfinance (modification) a contribué à élargir la gamme de services financiers que les banques de microfinance (BMF) peuvent offrir pour améliorer l'accès financier.

En 2007, lorsque les prestataires non bancaires ont commencé à proposer des produits et services d'argent mobile, la Banque Centrale du Kenya (CBK par son sigle en anglais) a adopté une approche progressive de la méthode « tester et apprendre » pour réguler. Cela a abouti à la promulgation de la loi sur les systèmes de paiement nationaux de 2011, à la publication de lignes directrices pour la fourniture au détail de virements électroniques et de monnaie électronique en 2011 ; et aussi, à la publication des directives sur agences bancaires en 2010, des réformes qui ont toutes contribué positivement à la croissance du marché.

Les résultats de ces programmes (et produits) sont facilement observables car 15,1 millions de personnes utilisent les services financiers mobiles, contre 8,1 millions qui utilisent des comptes traditionnels (2016). En outre, le nombre de femmes titulaires de comptes mobiles dépassait de 22 % les hommes (cette tendance est inversée pour les institutions financières, où les hommes ont 18 % plus de comptes que les femmes) avec 9,2 millions de femmes titulaires de comptes contre 5,8 millions d'hommes titulaires de comptes. Le Kenya montre un exemple classique de pays où le manque d'accès financier pour la population a été résolu en utilisant un marché libre et accueillant pour les prestataires de SFN, ce qui a finalement conduit à une croissance régulière de l'inclusion financière dans le pays. Mais cela n'a pas été dépourvu de défis et des domaines de croissance possibles.

2.3.4 LÉGISLATION ET POLITIQUES

SOMMAIRE DE LA SECTION

- > L'inclusion financière, en tant que composante, fait principalement défaut dans les politiques nationales de genre (PNG) des pays de l'échantillon.
- > Bien que des objectifs spécifiques pour l'inclusion financière des femmes se trouvent dans certaines stratégies nationales d'inclusion financière (SNIF), le genre dans la plupart des cas n'est présent que comme élément « souhaitable » ou pilier transversal à travers les thèmes, ou souvent comme mention spéciale à côté du sujet principal. L'aspect sexospécifique se dilue donc et le thème principal reçoit l'attention focalisée.
- > En outre, nous n'avons pas pu trouver d'exemples de SNIF où les liens entre les SFN et une meilleure inclusion financière des femmes auraient été discutés.
- > Nous constatons que les régulateurs adoptent de plus en plus l'utilisation de données et d'analyses ventilées par sexe (ADVS). Nous trouvons également des éléments contradictoires sur la façon dont les régulateurs utilisent ou prévoient d'utiliser les ADVS.
- > Nous constatons qu'aucune des politiques ne favorise les évaluations d'impact sur le genre ; ces évaluations peuvent permettre aux régulateurs et aux décideurs d'identifier des opportunités et de maximiser l'impact de toute initiative sur les femmes.
- > Nous trouvons également des éléments contradictoires sur la façon dont les régulateurs financiers ont pu s'accorder avec d'autres régulateurs, ou ministères, sur le mandat de faire progresser l'inclusion financière des femmes.

A. POLITIQUES SEXOSPÉCIFIQUES

Dans les constitutions de plusieurs pays il est indiqué que le sexe des citoyens ne peut pas être utilisé pour discriminer, pas plus que d'autres paramètres tels que l'ethnicité, la religion, etc. Cette disposition constitutionnelle fondamentale fournit la base sur laquelle le genre a été intégré dans diverses politiques conçues par différents ministères dans ces pays.

En suivant la même disposition générale de leurs constitutions respectives, les pays ont souvent inclus des objectifs sexospécifiques dans leurs SNIF et / ou d'autres documents de politique. Cependant, c'est l'interprétation d'énoncés spécifiques dans les constitutions, associée à la configuration sociale et culturelle des nations, qui explique comment les décideurs ou les régulateurs développent des politiques sexospécifiques. Nous présentons d'abord des études de cas sur le Mozambique et la Mongolie, où l'interprétation de la constitution a eu des impacts divers sur l'inclusion financière des femmes.

ÉTUDE DE CAS MOZAMBIQUE : CIBLER DES RÉSULTATS SEXOSPÉCIFIQUES AU MOYEN DE LA FIXATION DE BUTS



Le Mozambique est un exemple unique où les activités sexospécifiques ne sont pas mentionnées directement et / ou séparément dans leur SNIF. Cependant, le cadre de suivi et d'évaluation (S & E) comprend des buts spécifiquement définis pour les femmes. La constitution du pays promeut une doctrine « non sexiste » ; ce qui empêche donc le régulateur d'élaborer des politiques en fonction du sexe. Cependant, en reconnaissant l'importance de l'inclusion dans les efforts d'inclusion financière, les réglementations comprennent des buts sexospécifiques dans le cadre S & E. Cela permet au régulateur de faire avancer les initiatives de genre tout en restant « non sexiste » dans l'approche.

Les conséquences et le risque d'adopter des approches « non sexistes » sont discutés plus en détail dans l'étude de cas Paraguay : neutre envers le sexe, ou restrictif ?

ÉTUDE DE CAS MONGOLIE : L'IMPACT DES CATALYSEURS



La Mongolie est un des rares pays au monde ayant un écart de genre favorable aux femmes. En outre, la Mongolie a un ratio élevé de détenteurs de comptes (92 % en 2017) et se trouve parmi les 30 premiers pays du monde à la fois dans l'indice de détention de comptes et dans l'utilisation des SFN. Le pays compte 85 % des utilisateurs de SFN et un écart de genre de 4,12 % en faveur des femmes. Il n'existe pas d'initiatives spécifiques aux femmes dans le pays.

Cependant, les entrevues avec le régulateur ont révélé que l'égalité entre sexes, telle qu'elle est inscrite dans la constitution et un taux d'éducation élevé chez les femmes, est à l'origine du niveau important d'inclusion financière des femmes.

Nous avons observé que la dimension genre pour l'inclusion financière est abordée dans le cadre des SNIF ou des PNG. Cependant, de nombreux pays n'ont aucune de ces politiques en place et même si c'était le cas, l'aspect de l'inclusion financière des femmes y serait négligeable.

Nous examinerons cette question plus en détail ci-dessous.

1. La perspective de genre dans la stratégie nationale d'inclusion financière.

En partant de nos recherches secondaires sur 40 pays, nous avons observé que 29 d'entre eux ont des SNIF. Parmi les 29, seuls 15 pays mentionnent spécifiquement ou ont des directives et / ou des objectifs sexospécifiques. D'un autre côté, 20 pays sur 29 soulignent spécifiquement les SFN dans leurs documents de stratégie. Il y a 15 pays qui ont à la fois des composantes genre et SFN dans leurs SNIF. Nous avons trouvé les deux scénarios suivants :

i. Des SNIF neutres sur le plan du genre, qui traitent les femmes et les hommes de façon identique ne faisant aucun effort spécifique pour combler l'écart entre les sexes. Cela entraîne souvent une augmentation de cet écart dans ces pays, car les politiques ne favorisent pas particulièrement l'inclusion financière des femmes, alors qu'elles sont souvent touchées de manière disproportionnée par les normes socioculturelles, comme indiqué dans les sections ci-dessus. Ceci est mieux illustré dans le suivant l'étude de cas.

ÉTUDE DE CAS PARAGUAY : NEUTRE ENVERS LE GENRE, OU RESTRICTIF ?



Un problème souvent observé dans la conceptualisation des politiques c'est la conviction des décideurs que les politiques non sexistes conduiront, à elles seules, à l'inclusion financière des hommes et des femmes. Cependant, en raison de divers obstacles socio-économiques rencontrés par les femmes en particulier, une approche « non sexiste » n'inclut souvent pas autant de femmes que d'hommes. Ce qui conduit à l'élargissement de l'écart entre les sexes, même dans les pays qui affichent une croissance robuste dans l'inclusion financière comme un tout.

Le Paraguay est un exemple d'une telle situation, où les réglementations de diverses initiatives d'inclusion financière sont conçues comme étant non sexistes. Cependant, en examinant leurs données Findex, nous constatons que l'écart entre les sexes s'est en fait élargi de sept points de pourcentage entre 2011 et 2017, ce qui démerite quelque peu la croissance autrement impressionnante de l'inclusion financière en général – mesurée par la détention de comptes – de 29 points de pourcentage au cours de la même période.

L'absence d'objectifs sexospécifiques a fait en sorte que les régulateurs n'aient pas conscience de l'écart croissant entre les sexes dans leur pays.



Femme propriétaire d'une PME dans les rues Ciudad del Este, Paraguay / Shutterstock.

ii. Au moyen de SNIF sexospécifiques en reconnaissant que des initiatives ciblées doivent être mises en œuvre pour réaliser l'égalité des sexes parmi les utilisateurs des services financiers. On y trouve des mesures spécifiques de promotion de SFN pour les femmes, telles que la détention de comptes et le nombre de bénéficiaires de programmes d'éducation. En fait, ces deux indicateurs sont ceux qu'on trouve le plus fréquemment sous la composante genre dans les stratégies d'inclusion financière sexospécifiques.

Nous avons observé les tendances suivantes dans certains pays, telles que présentées plus bas. Dans de nombreux cas, les objectifs ne sont pas étayés par des plans de mise en œuvre bien définis et réalisables pour mener à bien ces objectifs. Le suivi et l'évaluation sexospécifique de ces plans en font également défaut.

ÉTUDE DE CAS FIDJI



Les Fidji mettent actuellement en œuvre leur deuxième SNIF (2016- 2020). La stratégie comporte des cibles sexospécifiques pas présentes dans la version précédente. Les entrevues avec les parties prenantes ont révélé que les régulateurs avaient inclus de tels objectifs spécifiques lorsqu'ils se sont rendu compte qu'à la fin de la première SNIF, les écarts de genre subsistaient.

Alors que les objectifs — qui impliquent la détention de comptes par des femmes dans des institutions financières — donnent aux régulateurs et aux PSF des objectifs clairs à atteindre, la SNIF actuelle ne donne aucune indication sur la façon de le faire.

Bien qu'il existe des objectifs quantifiables pour l'inclusion financière des femmes, l'absence de plans réalisables de mise en œuvre, ou de mention sur la façon dont les différents segments de la population féminine pourraient être mieux inclus, a entraîné une croissance dans le nombre de comptes de femmes de seulement 4,25 pour-cent⁶³ entre 2015 et 2017. Il s'agit d'un taux qui, s'il reste inchangé, les Fidji manqueront leurs objectifs de détention de comptes de femmes de sept points de pourcentage à la fin de la période de la SNIF actuelle.

Cependant, un aspect positif de l'inclusion d'objectifs sexospécifiques a aidé les donateurs du pays à aligner leurs stratégies et à insister pour que les bénéficiaires de leurs programmes agissent sur la définition et la réalisation d'objectifs sexospécifiques.

L'établissement d'objectifs pour obtenir des résultats en matière de genre ne suit pas toujours des mécanismes structurés. La manière la plus courante d'examiner l'état actuel des comptes de femmes est d'utiliser des indicateurs provenant de l'une des sources de données représentatives au niveau national, ou d'utiliser la base de données de la banque centrale. Une décision est alors prise par un comité de direction de la SNIF pour établir des objectifs pour l'avenir. Cependant, des pays comme le Maroc ont développé une approche plus nuancée et structurée pour le faire.

ÉTUDE DE CAS MAROC : UNE NOUVELLE APPROCHE À L'ÉTABLISSEMENT DES OBJECTIFS



Interrogés sur la justification des objectifs mentionnés dans leurs SNIF respectives, les régulateurs ont notamment déclaré qu'elle était basée sur les chiffres de référence en matière de détention de comptes de femmes (dans l'année où la SNIF était en cours de formulation) et qu'ils avaient été développés à l'interne en consultation avec d'autres parties prenantes, telles que les ministères de finances, famille, solidarité, égalité et développement social, etc.). Cependant, le Maroc a fixé des objectifs pour les femmes titulaires de comptes en fonction des données obtenues pour l'indicateur sur la quantité de femmes titulaires de comptes, qui est ensuite comparé avec les pays de PIB et PPA comparables. Le régulateur estime que l'analyse comparative des objectifs en fonction de la performance des pairs semble être un point de référence plus stable / fiable sur lequel travailler.

ÉTUDE DE CAS PAKISTAN : LES COUPES TRANSVERSALES NE MARCHENT PAS



L'une des approches les plus courantes adoptées par les pays pour incorporer une attention particulière aux « femmes et autres segments défavorisés » dans leurs documents de politique, c'est en introduire le « genre » comme thème transversal. Cependant, il y manque fréquemment un plan d'action clair, spécifique, quantifiable et réalisable, ainsi que des objectifs sexospécifiques, ce qui conduit à son tour à édulcorer ces affaires. Le Pakistan a été confronté à ces problèmes et a donc pris du retard dans la réalisation de ses objectifs en matière de genre, ce qui a conduit à l'établissement de cibles et objectifs sexospécifiques à partir de 2015.

Les nouveaux objectifs sont plus axés sur l'utilisation et stipulent que 20 millions de femmes adultes devraient devenir des utilisatrices actives des services financiers formels. La stratégie financière intègre des dimensions sexospécifiques dans les initiatives tant du côté de l'offre que de la demande. La stratégie nationale d'éducation financière a également fixé des objectifs sexospécifiques stricts, dans le but de faire en sorte que les femmes représentent le 50 % des bénéficiaires (sur le million de bénéficiaires prévus).

Plusieurs répondants à nos entrevues ont également indiqué qu'ils ne souhaitaient pas mettre spécifiquement l'accent sur le genre et préféreraient utiliser des termes plus larges, tels que les communautés financièrement exclues, mal desservies, etc. De plus, dans la plupart des SNIF, le sexe n'est mentionné qu'en passant comme composante « souhaitable ». Cependant, compte tenu de ce qu'attestent différentes expériences souveraines, il est évident que le maintien du genre en tant que composante « souhaitable » n'aide pas à atteindre les objectifs d'inclusion. L'intégration de l'égalité des sexes dans les services financiers doit être établie comme objectif séparé, doté d'un plan de mise en œuvre spécifique et réalisable avec des buts clairs et quantifiables. À cet égard, l'AFI a développé une note d'orientation⁶⁴ sur l'intégration du genre et l'inclusion financière des femmes dans les stratégies nationales. La note met en évidence les pratiques actuelles du réseau de l'AFI et

fournit des conseils en matière de genre et d'intégration des considérations d'inclusion financière des femmes dans les SNIF.

2. Inclusion financière dans les politiques nationales de genre (PNG)

La PNG est généralement un document de politique générale où sont discutés divers aspects de l'autonomisation des femmes, y compris droits, moyens de subsistance, santé, assainissement, éducation, travail et emploi, etc. La présence de tels mécanismes nationaux⁶⁵, dans les pays membres de l'AFI tels que les Fidji, Maurice, l'Égypte et le Malawi, agit en tant que catalyseur pour promouvoir l'égalité entre sexes, son intégration⁶⁶ et le suivi des résultats en matière de genre pour diverses initiatives gouvernementales.

En fonction de la révision des documents et de l'étude des PNG des pays échantillonnés, nous avons constaté qu'il n'y a généralement pas de mention spécifique de l'inclusion financière en tant que composante spécifique de la PNG. Le lien le plus étroit que nous avons pu détecter entre la PNG et la SNIF est la composante d'autonomisation économique qui établit en fait une justification solide pour que les femmes commencent à utiliser les services financiers formels. Cependant, d'autres composantes globales de la PNG peuvent agir comme des « catalyseurs » de l'inclusion financière.

Par exemple, si les normes sociales d'un pays font obstacle à l'accès des femmes aux services financiers, un élément spécifique de la PNG axé sur l'amélioration des capacités de prise de décision des femmes peut servir de catalyseur pour faire avancer le programme d'inclusion financière des femmes. L'Égypte est une exception notable où la PNG établit des résultats d'inclusion financière spécifiques. Une composante d'inclusion financière dans les PNG améliore considérablement la probabilité d'inclusion de résultats sexospécifiques dans les SNIF et autres politiques d'inclusion financière.

ÉTUDE DE CAS ÉGYPTE : L'INCLUSION FINANCIÈRE DES FEMMES, DOMAINE CENTRAL DU DOCUMENT DE VISION DU PAYS



The most common themes found in vision documents, of different countries, for women are strengthening social norms (protection against abuse) or creating livelihood opportunities. However, Egypt stands as an exception. Les thèmes les plus courants trouvés dans les documents de vision de différents pays, en ce qui concerne les femmes, renforcent les normes sociales — protection contre les abus — ou créent des opportunités de subsistance. Cependant, l'Égypte fait exception.

Le pays a défini des objectifs clairs d'inclusion financière en établissant les buts suivants dans sa PNG :

1. Augmentation du nombre de femmes titulaires de comptes à 18 % en 2030 contre 9 % en 2015 ;
2. Augmentation des IMF ciblant des femmes à 53 % en 2030 contre 45 % en 2015.

Encore plus louable est le fait que les objectifs fixés pour 2030 ont déjà été atteints et peuvent être revus à la hausse.

B. UTILISATION D'ANALYSES DE DONNÉES VENTILÉES PAR SEXE

Des données appropriées sont essentielles pour prendre / affiner les décisions politiques, en évaluer les progrès et concevoir des produits financiers. Cependant, nous avons constaté une utilisation limitée d'analyses de données ventilées par sexe (ADVS) de la part des régulateurs. Parmi les différentes entrevues avec les parties prenantes, seuls deux pays mentionnent l'utilisation des ADVS pour évaluer l'état actuel de la détention de comptes par des femmes, et améliorer leur utilisation des services financiers. Sept régulateurs ont déclaré qu'ils prévoyaient de mener des ADVS ; cependant, la plupart de ces régulateurs n'étaient pas sûrs de la manière dont ils le feraient. Il s'est également avéré que les régulateurs manquent de ressources pour effectuer des études de base, des enquêtes et des analyses solides et complètes en matière d'inclusion financière.

Il existe cependant des exemples où les régulateurs ont systématiquement planifié la collecte de données en utilisant des mécanismes alternatifs, par exemple les Fidji (voir l'étude de cas ci-dessous) qui ont prévu d'utiliser les ADVS pour renseigner leur stratégie, par exemple l'Argentine (voir l'étude de cas ci-dessous). L'AFI a également développé une boîte à outils⁶⁷ que les décideurs et les régulateurs pourraient utiliser pour mieux tirer parti des opportunités présentées par des données sur l'offre et la demande ventilées par sexe, et arriver à changer les politiques.

ÉTUDE DE CAS FIDJI : COLLECTE DE DONNÉES ET ADVS AU MOYEN DE LA CONVERGENCE



Pour parvenir à l'inclusion financière aux Fidji, plusieurs groupes de travail ont été créés dans le cadre de la SNIF, en représentation de diverses parties prenantes telles que le Ministère des Finances, le Ministère de la Femme, les agences de développement, etc.

L'un des groupes de travail comprenait des représentants du Bureau National des Statistiques, ce qui a aidé à créer une composante d'inclusion financière (IF) dans son recensement. En utilisant la même approche, une composante IF a été incorporée dans l'enquête sur les revenus et dépenses de 2017 (en collaboration avec le Ministère de la Femme). Ces questions étaient ventilées par sexe et donnaient une idée de la situation de la détention de comptes dans le pays.

L'approche des Fidji pour collecter des données sexospécifiques grâce à de telles collaborations est un exemple où des régulateurs n'ayant pas des ressources pour mener des enquêtes séparées sur l'inclusion financière, peuvent utiliser d'autres mécanismes.

ÉTUDE DE CAS ARGENTINE : L'ADVS POUR LE DÉVELOPPEMENT DE PRODUITS CENTRÉS SUR LES FEMMES



Selon la Banque Centrale de l'Argentine, le pays a atteint un taux élevé d'inclusion financière sans écart de sexe entre titulaires de comptes. Par conséquent, la banque a commencé à collecter des données qui pourraient révéler plus d'informations sur les activités financières des hommes et des femmes, respectivement. La collecte de ces données sera utilisée pour développer des produits spécifiques / ciblés pour les femmes.

ÉTUDE DE CAS RWANDA : L'ADVS POUR IDENTIFIER ET FAVORISER LA CROISSANCE



En 2008 au Rwanda, seulement 21 % de la population avait accès à un compte. La Banque du Rwanda a fixé un objectif d'inclusion financière de 80 % à l'horizon 2017. Elle a ensuite analysé ses données du côté offre et a constaté que l'accès des femmes aux prêts des banques commerciales n'était en moyenne que d'environ 20 % sur une période de 5 ans. D'autre part, les banques commerciales avaient une présence très limitée dans les zones rurales. Le gouvernement a travaillé à renforcer la portée des coopératives et a modifié les directives en matière de services d'agents bancaires pour faciliter l'expansion dans les zones rurales, où la majorité des femmes ont tendance à être non bancarisées. Le résultat a été un doublement du niveau d'accès aux services financiers formels pour les femmes à 42 % en 2012 (72 % si les canaux informels sont inclus).

C. ÉVALUATION D'IMPACT SUR LES SEXES ET BUDGÉTISATION AXÉE SUR LE GENRE

Un bon moyen d'intégrer le genre dans la formulation de politiques est de comprendre comment les politiques actuelles ont un impact sur l'égalité entre sexes. Cependant, pour que les régulateurs puissent évaluer un tel impact, ils doivent adopter des approches d'évaluation d'impact sur les sexes (EIS). L'EIS commence par avoir une composante genre dans l'objectif d'évaluation, se traduisant par des questions sexospécifiques dans les outils de recherche. Ceci permet l'inclusion d'une représentation suffisante de femmes dans les diverses étapes de S&E permettant aux décideurs d'en déduire les impacts attendus (et inattendus) d'initiatives spécifiques sur des différents segments de la population féminine. Une autre technique très importante consiste à adopter l'approche de budgétisation axée sur le genre (BAG). Essentiellement, la BAG est l'outil pour mettre en œuvre des stratégies de genre. Sans une BAG appropriée, il est presque impossible de réaliser, où que ce soit, des objectifs de parité de sexes.

ÉTUDE DE CAS RWANDA : CIBLER LE SEXE AU MOYEN DE LA BAG



La BAG a été mise en œuvre par le Rwanda (Ministère du Genre) en 2002 avec l'assistance technique fournie par le DFID (Department for International Development : GB). Le programme ciblait 5 ministères clés et a aidé à intégrer la problématique de genre au sein de ces ministères. Le programme a bien marché jusqu'à ce que le soutien du DFID fût retiré (en 2004) puis terminé en 2006.

En 2008, le Ministère des Finances a rétabli le programme. En tirant des leçons des erreurs commises (manque d'assistance technique), le Ministère des Finances a créé une équipe technique de base composée de hauts fonctionnaires du ministère. Il a également constitué un comité de direction comprenant diverses parties prenantes (telles que le Ministère de l'Éducation, le Conseil National des Femmes, etc.) pour les contributions sectorielles. Le programme, dans sa phase pilote, s'est concentré sur quatre ministères clés (agriculture, santé, éducation et infrastructure), dans lequel les ministères sélectionnés devaient présenter leurs budgets en matière de parité hommes-femmes. La présentation devait inclure une question de genre sélectionnée, les activités réalisées pour lutter contre ce problème, les résultats obtenus et les indicateurs utilisés pour mesurer lesdits résultats.

Cela a permis aux ministères d'incorporer une composante genre dans leurs initiatives politiques, comprenant l'énoncé du problème, les objectifs, le plan de mise en œuvre et le cadre de suivi et d'évaluation. Le succès du projet pilote, tel qu'il ressort des travaux de recherche secondaires et de la consultation avec des parties prenantes, a conduit le gouvernement du Rwanda à enjoindre tous les ministères à inclure des programmes de genre dans leurs budgets respectifs en 2011.

D. INFRASTRUCTURE

Pour que la population (y compris les femmes) soit disposée à utiliser les SFN, et les apprécier, il doit y avoir une infrastructure en place permettant aux SFN de fonctionner de manière optimale. L'infrastructure peut être à la fois de nature physique, telle que la réglementation des télécommunications permettant / favorisant la dissémination des tours de téléphonie et l'infrastructure nécessaires au fonctionnement des SFN ; ou des réglementations telles que le développement de systèmes de paiement qui facilitent des SFN efficaces. Plusieurs pays réglementent la participation des PSF dans leurs systèmes nationaux de paiements, afin de veiller à la stabilité et intégrité des marchés, et à la surveillance des SFN sur les marchés.

En outre, l'interopérabilité est identifiée comme une caractéristique clé de la composante d'infrastructure nécessaire aux écosystèmes SFN prospères, et plusieurs pays tels que les Fidji élaborent actuellement des réglementations appropriées pour le soutien et la promotion de la « réserve de valeur » que représente l'interopérabilité pour les SFN. L'infrastructure

comprend également plusieurs facteurs rendant possible la promotion de l'utilisation de SFN par les clients. Il peut s'agir de facteurs qui permettent soit l'accès (disponibilité d'une pièce d'identité), soit qui promeuvent l'utilisation soutenue (présence d'un cas d'utilisation pertinent) des services financiers. Dans notre étude, nous avons trouvé des cas où certaines mesures politiques liées aux infrastructures ont eu une incidence sur l'inclusion financière des femmes : l'Inde en est un bon exemple (veuillez consulter l'étude de cas de l'Inde dans ce chapitre). Nous avons également vu comment les changements potentiels d'infrastructure, liés à l'utilisation du Fonds de Service Universel (USF par son sigle en anglais) dans les télécommunications aux États-Unis et dans d'autres pays, ont représenté un obstacle à la réalisation du potentiel maximal d'expansion des SFN.

ÉTUDE DE CAS ZAMBIE : UN COMMUTATEUR POUR RÉDUIRE LES COÛTS DE TRANSACTION



Début 2018 en Zambie, les transactions vers différentes banques à partir des distributeurs automatiques (ATM) et des points de vente (PDV) ont été principalement acheminées par le biais d'une grande société émettrice de cartes, entraînant des coûts de transaction plus élevés et, éventuellement, des sorties de devises, même pour les transactions locales.

Pour le contrer, la Banque de Zambie a proposé le développement d'un National Financial Switch (NFS) pour interconnecter toutes les banques dans un système de paiement électronique à l'horizon 2018. Le projet, entrepris par la Zambia Electronic Clearing House Limited (ZECHL), devrait accroître l'inclusion financière et réduire les coûts de transaction.

En outre, le NFS est présenté comme une plate-forme technologique clé pour promouvoir le développement des SFN en Zambie et faciliter l'interopérabilité entre les PSF, y compris les paiements mobiles.

ÉTUDE DE CAS USF : STRUCTURE DE POLITIQUES SE TRADUISANT PAR LE SOUS- DÉVELOPPEMENT DE L'INFRASTRUCTURE



L'USF est un système de subventions et de frais de télécommunications géré par la Federal Communications Commission (FCC) des États-Unis visant à promouvoir l'accès universel aux services de télécommunications aux États-Unis.

Le fonds a été créé en taxant les opérateurs de réseaux mobiles (ORM), avec pour objectif de financer la couverture du réseau dans les zones rurales / éloignées. Cependant, le fonds a été sous-utilisé et les résultats souhaités n'ont pas été atteints. En outre, l'initiative a également conduit les ORM à ne pas donner de priorité à la mise en place de leurs propres réseaux dans des zones éloignées, estimant que c'est la responsabilité du gouvernement. En fait, des fonds similaires dans d'autres pays (par exemple en Inde) sont confrontés à des défis similaires.

Le développement d'infrastructures pour promouvoir les SFN, ce qui à son tour favorise l'inclusion financière des femmes, a de multiples facettes. Il s'agit notamment du développement des systèmes de paiement et d'identité numérique, de la mise en place d'institutions de facilitation⁶⁸ et des think-tank, de moyens pour la promotion des innovations, etc. Cette provision d'infrastructure développe des écosystèmes SFN et favorise l'incorporation des acteurs ayant le potentiel d'améliorer l'inclusion financière des femmes. Nous discutons d'abord du cas de l'Inde, où nous avons observé la plupart des changements liés aux infrastructures se sont produits, en bénéfice du programme d'inclusion financière des femmes ; ce que nous l'enchaînons sur des études de cas de la Zambie, du Bangladesh et de la Thaïlande.

ÉTUDE DE CAS INDE : APPROCHE À MULTIPLES FACETTES POUR L'INCLUSION FINANCIÈRE



Avec 80 pour-cent des Indiens détenant des comptes bancaires (2017), contre 53 % en 2014 et une réduction de l'écart entre les sexes de 14 points de pourcentage au cours de la même période, la progression de l'inclusion financière en Inde peut être attribuée à quatre grands piliers :

1. **Le premier d'entre eux** a été le développement d'un système national d'identification biométrique, Aadhaar, qui a été émis pour plus de 88 % de la population depuis 2010.
2. **Le deuxième pilier** était la création de comptes bancaires pour la distribution de services nationaux, tels que les pensions, la santé et autres prestations sociales. Ces comptes sont comptes de base — appelés comptes Jan Dhan — qui peuvent être utilisés sans maintenir un solde minimum. En outre, plusieurs régimes de protection sociale (par exemple Ujjwala, un programme qui dispense des subventions pour le gaz de cuisine) étaient destinés aux femmes et les paiements étaient acheminés par le biais de comptes bancaires, ce qui a fortement motivé leur participation.
3. **Le troisième pilier** était le développement d'une API de paiement commune (une interface de paiement unifiée ou UPI) par la National Payments Corporation of India (NPCI) conçue pour permettre l'interopérabilité universelle.
4. **Le quatrième pilier** impliquait une série d'initiatives KYC électroniques qui permettent des opérations de banque correspondante avec des normes KYC assouplies ; autoriser l'utilisation de Aadhaar / eKYC pour ouvrir des comptes ; et une concentration accrue sur la numérisation des paiements de gouvernement aux personnes (G2P).

La croissance de l'inclusion financière en général, et celle des femmes — mesurée par l'augmentation de la détention des comptes — n'a été possible que grâce aux initiatives et aux développements entrepris par différents organismes / organisations gouvernementaux qui ont fourni l'infrastructure nécessaire et l'environnement propice à l'inclusion financière.

1. Numérisation des paiements et des innovations

Étant donné que les femmes ont généralement des possibilités de subsistance inférieures à celles des hommes (le ratio de participation au travail des femmes vs celui des hommes n'a jamais dépassé 0,67 depuis 1990), la numérisation des paiements (G2P et P2G) est un cas d'utilisation séduisant pour la population locale. En outre, plusieurs programmes G2P s'adressent spécifiquement aux femmes, ce qui offre des cas d'utilisation encore plus ciblés. La numérisation des paiements augmente également la transparence, en renforçant la confiance entre les bénéficiaires, non seulement envers les décideurs mais aussi envers les PSF.

ÉTUDE DE CAS ZAMBIE : L'ABAISSEMENT DES BARRIÈRES AUGMENTE L'INCLUSION



L'enquête FinScope réalisée en 2015 sur l'IF a montré des chiffres encourageants par rapport à 2005. Les SFN ont été parmi les principales raisons de l'amélioration de l'état de l'inclusion financière dans le pays. Au cours de cette période, les régulateurs avaient encouragé davantage d'entreprises FinTech à travailler, en particulier avec l'argent mobile, dans des zones reculées. Environ 17 millions de transactions numériques ont été effectuées en 2012, qui sont passées à 105 millions en 2017. Les entrevues avec les parties prenantes ont montré que les nouveaux entrants dans le domaine de l'argent mobile ont largement contribué à cette croissance. Les entreprises ont prospéré grâce à des réglementations gouvernementales encourageantes, par exemple, les sociétés FinTech n'ont pas d'exigence en matière de capital minimal.

2. Identité traditionnelle et numérique

Avec environ 305 millions⁶⁹ de femmes dans les pays en développement et émergents sans aucune forme d'identité formelle, il faut s'attaquer à cette affaire fondamentale pour parvenir à l'inclusion financière. Être en mesure de prouver son identité est un élément essentiel de l'accès aux services financiers et les femmes sont touchées de manière disproportionnée, car elles ne possèdent souvent pas de preuve d'identité traditionnelle ou la perdent pour des raisons telles que le mariage, la migration, etc. Les identités numériques permettent une identification sécurisée, plus rapide et plus aisée. Divers pays ont promu différentes innovations axées sur le processus de vérification KYC et l'utilisation de KYC numériques. Les solutions KYC à plusieurs niveaux, où l'on peut authentifier numériquement son identité grâce à la biométrie, ont contribué à simplifier le processus et à faciliter l'accès des femmes aux services financiers formels. Les exigences strictes en matière de KYC sont souvent liées aux politiques de AML/CFT (lutte contre le blanchiment de capitaux/financement du terrorisme) des pays. Cependant, les pays font des exceptions pour favoriser

l'inclusion financière en adoptant des KYC étagés et d'autres assouplissements connexes.

La note d'orientation⁷⁰ de l'AFI discute en détail l'état des politiques de AML / CFT au niveau pays et la manière dont sa mise en œuvre peut avoir de l'impact sur l'inclusion financière des femmes.

ÉTUDE DE CAS EGYPTE : LE DÉVELOPPEMENT DU E-KYC AU MOYEN DU BAC À SABLE



La Banque centrale d'Égypte travaille sur une approche innovante pour surmonter les barrières KYC. Elle a demandé à des start-ups dans le pays de présenter comment elles pourraient créer et utiliser des e-KYC. Une sélection de start-ups sera ensuite autorisée à tester leurs idées dans un bac à sable réglementaire, après quoi la CBE modifiera probablement la réglementation existante.

ÉTUDE DE CAS THAÏLANDE : UNE IDENTITÉ NUMÉRIQUE POUR L'INCLUSION NUMÉRIQUE



La Thaïlande bénéficie d'un bon taux d'inclusion financière, avec plus de 80 % de la population détenant des comptes et un écart entre les sexes légèrement inférieur à 4 %. Afin de promouvoir l'expansion des services de crédit et d'accroître la sécurité des transactions en ligne, un projet de loi sur l'identification numérique — qui permettra aux agences gouvernementales de collecter l'identité numérique des citoyens — a été approuvé par le Cabinet de Thaïlande en 2018. Également connue sous le nom de Loi d'identification Numérique, le projet de loi suggère qu'une société nationale d'identification numérique (NDID) soit créée pour le développement d'une plateforme technologique pour identifier et authentifier l'identité numérique des personnes, en utilisant la reconnaissance faciale authentifiée par la technologie blockchain.

La NDID octroiera des licences aux fournisseurs d'identification (IDP pour son sigle en anglais) pour l'émission d'identifications numériques faciles et sécurisées pour les transactions en ligne. L'initiative pour l'identification numérique a été prise pour promouvoir les transactions numériques, et plusieurs parties prenantes telles que la Digital Government Development Agency, la Bank of Thailand, la Thailand Securities and Exchange Commission et le Revenue Department du pays travaillent sur le projet.

3. Institutions facilitatrices

Les institutions facilitatrices sont des organismes et des institutions qui contribuent au développement du secteur public et permettent la mise en œuvre de politiques formulées par le gouvernement. Fonctionnant selon les directives fournies par les décideurs / régulateurs, ces institutions sont essentielles pour la mise en œuvre d'initiatives / produits spécifiques qui aident à atteindre les objectifs généraux énoncés dans les politiques.

ÉTUDE DE CAS NPCI



La National Payments Corporation of India (NPCI) est une organisation faîtière pour l'exploitation de systèmes de paiements et règlements de détail en Inde. Le conseil est une initiative de la Reserve Bank of India (RBI) et de l'Indian Banks' Association (IBA) en vertu des dispositions de la loi de 2007 sur les systèmes de paiement et de règlement, pour la création d'une solide infrastructure de paiements et règlements en Inde. Au fil des ans, la NPCI a participé à plusieurs initiatives gouvernementales⁷¹ telles que :

- > **La fourniture d'une passerelle de paiement pour les banques**, utilisée dans le cadre du programme PMJDY (programme phare d'inclusion financière de l'Inde) en tant que service bancaire mobile basé sur l'USSD pour les banques.
- > **Facilitation de paiements bancaires mobiles entre banques (IMPS par son sigle en anglais)**, permettant le transfert de fonds en temps réel entre comptes bancaires en 2010.
- > **Des dispositions telles que le transfert électronique national de fonds (NEFT par son sigle en anglais) et le règlement brut en temps réel (RTGS par son sigle en anglais)**, permettant aux fournisseurs de lancer des produits de transfert d'argent en temps réel. L'impact de ces services a été clairement constaté lorsque les femmes des zones rurales ont commencé à accéder aux points de services financiers (agences bancaires / distributeurs automatiques / agents) pour retirer les virements de fonds envoyés par des proches : beaucoup d'entre elles ont ouvert des comptes pour utiliser ce service.
- > **Développement d'un commutateur financier national**, pour faciliter le routage des transactions des distributeurs automatiques via l'interconnectivité entre les commutateurs des banques, permettant aux clients d'utiliser n'importe quel distributeur d'une banque connectée.
- > **L'introduction des cartes RuPay en mars 2012**, offre un système multilatéral national en boucle ouverte, permettant à toutes les banques et institutions financières indiennes de participer aux paiements électroniques.

Les produits / innovations mentionnés ci-dessus ont été quelques-uns des principaux catalyseurs du processus d'inclusion financière en Inde.

4. Groupes de réflexion gouvernementaux

Les groupes de réflexion gouvernementaux visent à combler le fossé entre le monde universitaire et l'élaboration des politiques⁷². En utilisant les informations recueillies auprès de diverses sources (y compris les leurs), ils plaident pour diverses politiques liées à l'armée, à l'économie, à la technologie, etc.

Les gouvernements s'appuient souvent sur les idées fournies par ces groupes de réflexion pour les aider à prendre des décisions politiques éclairées et fondées sur des faits ; il est largement admis que les politiques gouvernementales révisées périodiquement, en fonction

de l'évolution des conditions, produisent de meilleurs résultats pour la population ; et les groupes de réflexion sont un moyen essentiel à la fois pour assimiler et diffuser ces informations. Alors que quelques groupes de réflexion du monde entier ont commencé à inclure des composantes sexospécifiques dans leurs documents de stratégie : Niti Aayog de l'Inde a inclus une composante de genre dans son document de vision (Strategy for New India@75) ou des documents séparés en matière de genre (Bangladesh-a2i), il n'y a eu d'impulsion visible pour l'inclusion financière.

ÉTUDE DE CAS BANGLADESH : RÔLE DU A2I DANS LES RÉSULTATS DE PARITÉ ENTRE SEXES



Le groupe de réflexion du gouvernement du Bangladesh, Access to Information (a2i) a publié un document de stratégie de genre en 2015 avec pour objectif de réduire la fracture numérique entre hommes et femmes dans le pays. Elle s'appuie sur quatre piliers :

- > **Organisation et personnel** : a2i s'attachera à veiller à l'égalité de chances entre hommes et femmes sur le lieu de travail.
- > **Intervention programmatique** : a2i intégrera les considérations de genre dans diverses initiatives publiques (à travers des données ventilées par sexe, des investissements publics sexospécifiques, l'accessibilité financière, etc.)
- > **Changement de comportement institutionnel** : a2i intégrera des capacités fondées sur le genre et le développement connexe de capacités, ainsi que des interventions de changement de comportement ciblant le gouvernement.
- > **Partenariats** : a2i encouragera la sensibilité au genre parmi ses différents partenaires (y compris les acteurs privés et les ONG).

Le document de stratégie est assez complet et comprend des secteurs tels que la santé et l'éducation. Il aborde également l'inclusion financière des femmes, en particulier dans le cadre du deuxième pilier. a2i en raison de son ancien attachement⁷³ au bureau du Premier ministre (PMO) au Bangladesh, il est très influent et oriente divers ministères sur les initiatives liées aux TIC. Il a également été en mesure de pousser les ministères et les PSF à la numérisation des programmes de Sécurité sociale (PSS) dans le pays - beaucoup de ces PSS ont des femmes comme principales bénéficiaires.

L'infrastructure habilitante en soi est un vaste programme englobant de multiples aspects, comme nous l'avons vu ci-dessus. Ce qui semble avoir fonctionné pour l'inclusion financière des femmes, c'est une approche consciencieuse pour le développement d'un écosystème robuste qui fonctionne plus pour les femmes que pour les hommes. Ce qui rend cet aspect encore plus important, c'est l'accent particulier mis sur le genre, qui peut apporter une multitude de changements positifs, comme nous l'avons vu dans le cas de a2i au Bangladesh.

2.4 LEÇONS À RETENIR : BESOIN DE SENSIBILISATION SEXOSPÉCIFIQUE

La formulation de politiques pour les femmes exige que les décideurs comprennent les demandes et les exigences spécifiques des différents segments de la population féminine ; d'où l'importance de la façon dont ils considèrent les questions de genre, c.-à-d. la sensibilisation sexospécifique des décideurs et des exécutants.

Nous avons observé tout au long des consultations avec des parties prenantes que les régulateurs qui sont sensibilisés aux questions de genre et à leur importance dans la croissance inclusive des femmes, sont plus enclins à placer le genre comme élément clé de la stratégie d'inclusion financière du pays. Si nous décortiquons cet aspect de la « sensibilisation au genre » des décideurs et exécutants, nous apercevons les aspects suivants :

- > L'inclusion financière est souvent considérée comme étant non sexiste. Par conséquent, dans de nombreux cas, les décideurs ne voient pas l'intérêt d'inclure des composantes sexospécifiques dans les politiques.
- > Une autre tendance que nous avons constatée est que le sexe est considéré comme une composante « souhaitable ». Les décideurs considèrent les femmes soit comme un parmi d'autres groupes ciblés spéciaux / groupes vulnérables, tels que les handicapés, les ruraux, etc. soit retiennent le genre comme cible spéciale dans leur cadre de S & E.
- > Au contraire, les décideurs qui sont sensibilisés aux diverses questions de genre (à travers leur propre expérience / compréhension), ont des perspectives très différentes. Étant donné qu'ils sont déjà sensibilisés à la perspective de genre, ils pourraient en fait pousser l'agenda de l'inclusion financière des femmes par différents moyens : par exemple, en se coordonnant avec leur Ministère du Genre pour qu'il contribue aux initiatives d'inclusion financière.

ÉTUDE DE CAS GHANA : L'IMPACT DE LA SENSIBILISATION SEXOSPÉCIFIQUE



La sensibilisation au genre est souvent un aspect négligé de la conception des politiques, un aspect qui peut ouvrir de nouvelles voies pour l'inclusion financière des femmes. Un exemple d'un tel cas a été trouvé au Ghana, où les politiques d'inclusion financière ont été en général non sexistes. Cependant, après des ateliers de sensibilisation sexospécifique organisés par l'AFI, les régulateurs de la Banque du Ghana ont saisi comment les différents aspects de l'inclusion financière doivent être adaptés aux hommes et aux femmes. Un domaine clé en est la différence dans la façon dont les hommes et les femmes abordent les mécanismes de résolution de plaintes. Alors que les hommes sont plus informés et confiants à l'heure d'utiliser les canaux désignés pour traiter leurs plaintes – dans le cas d'un produit d'argent mobile – les femmes semblaient à la traîne sur les deux fronts. Les régulateurs de la Bank of Ghana ont pris conscience de cette lacune et envisagent maintenant de solliciter la contribution du Ministère de la Femme pour leurs prochaines initiatives, afin de mieux répondre à la population féminine.

ÉTUDE DE CAS ÉGYPTÉ : LES FEMMES AUX COMMANDES DU PROGRAMME DE GENRE



Quand on parle de sensibilisation sexospécifique, un élément crucial en est la présence de femmes aux postes de décision. La Banque centrale d'Égypte a nommé sa première sous-gouverneure, chargée personnellement de faire avancer l'inclusion financière des femmes. Sous sa direction, la banque se concentre sur la collecte de données sur les PME propriété de femmes. Toutefois, l'absence de définition uniforme parmi les prestataires de services a rendu difficile sa mise en œuvre. Par conséquent, la banque a élaboré une définition uniforme de classification des PME qui sera utilisée par tous les PSF du pays. Dans le même ordre d'idées, une définition pour les PME appartenant à des femmes a également été élaborée. Cela a permis une collecte efficace de données, qui sera disponible vers la fin de 2019 pour la formulation d'autres politiques.

Un autre aspect de la sensibilisation sexospécifique en est l'introduction d'une plus grande diversité dans les rangs des organes chargés d'élaborer les politiques. Les femmes sont également sous-représentées dans le secteur financier lui-même, y occupant moins de 20 pour-cent des postes supérieurs ou des sièges de conseils d'administration. On croit généralement que les femmes occupant des postes de direction sont mieux adaptées à la conception et à la mise en œuvre de politiques et produits sexospécifiques. En fait, au cours de ce travail de recherche, on a pu conclure que les décideuses étaient plus sensibilisées que leurs pairs. Par exemple, les seuls répondants ayant parlé de genre dans nos entrevues avec des parties prenantes étaient des femmes (Pakistan et Ghana).

2.5 CONCLUSIONS

Le rapport a contribué à fournir une vue d'ensemble de la situation actuelle en matière de genre, en tant que composante de l'inclusion financière, et nous avons appris sur divers exemples comment les politiques impactent des aspects clés de l'inclusion financière des femmes. Dans le chapitre suivant, nous reprenons ces résultats pour présenter les contours émergents d'un cadre de politiques utilisant les SFN pour la promotion de l'inclusion financière des femmes. Ces contours s'appuient sur le cadre que nous avons utilisé pour comprendre le rapport genre-inclusion financière, aussi bien que les résultats.

CHAPITRE 3 : CONTOURS ÉMERGENTS DU CADRE DE POLITIQUES



En réfléchissant aux diverses perspectives pertinentes, aux expériences des pays, aux approches réglementaires, aux leçons à tirer et, en particulier, aux réalités auxquelles sont confrontées les femmes dans différents secteurs de partout dans le monde, nous commençons à déceler des éléments des domaines clés que les décideurs et les organismes de réglementation pourraient cibler dans une approche structurée.

Ces domaines peuvent devenir centraux pour mener à bien des interventions établies et complètes pour aborder les problèmes, obstacles et défis tout en saisissant les opportunités qu'offrent les facettes identifiées du côté de la demande, de l'offre, de l'infrastructure, et toutes les normes et hypothèses sociales traditionnelles qui ont un impact sur ces contours. Les contours émergents du cadre de politiques sont abordés ci-dessous :

POLITIQUES SEXOSPÉCIFIQUES ET LÉGISLATION SFN

Il est en effet clair que des politiques telles que les SNIF et les PNG sont essentielles pour pousser l'agenda de l'inclusion financière. Toutefois, afin de mettre en œuvre les objectifs sexospécifiques actuellement contenus dans ces politiques, ils doivent être associés à des interventions soigneusement conçues et à des mécanismes de suivi et d'évaluation robustes. En outre, une approche de prise de décisions fondées sur des preuves, qui utilise l'analyse des données ventilées par sexe, est fondamentale pour obtenir de bons résultats en matière d'égalité entre sexes. De plus, une main-d'œuvre diversifiée et sensibilisée en matière de genre a une incidence positive sur la conception des politiques.

RÉGLEMENTATION

Les organismes de réglementation sont essentiels pour promouvoir et faciliter les innovations des SFN, des FinTechs et d'autres prestataires de services afin d'en élargir la portée et de servir les segments sous-bancarisés, y compris les femmes. Ils peuvent le faire en s'appuyant sur des aspects tels que l'interopérabilité, les réseaux d'agents et davantage de cas d'utilisation pour les utilisatrices. Les organismes de réglementation devraient veiller à ce que les fournisseurs (et les canaux) sont à la fois diversifiés et sensibilisés en matière de genre dans leurs approches et leurs opérations.

INFRASTRUCTURE

Un environnement favorable permettant aux SFN et aux segments de clientèle féminine de s'épanouir, est fondamental pour que les femmes accèdent aux services et les utilisent. Par conséquent, l'infrastructure nécessaire à un écosystème financier utopique devrait se développer progressivement. L'apprentissage et l'adoption des meilleures pratiques mondiales encouragent le développement d'infrastructures qui favorisent l'égalité entre sexes. Lorsqu'il existe un accès inéquitable aux SFN pour les femmes, les politiques réglementaires pour des environnements favorables pourraient utiliser des leviers tels que les programmes de protection sociale pour intéresser les femmes aux services financiers.

LA DEMANDE

Les femmes se voient limitées par des normes sociales et accablées par les rôles et les responsabilités attribués à leur genre. À l'heure d'élaborer des stratégies de communications pour diffuser des informations sur l'IF/SFN pour utiliser les canaux pro-femmes, le langage et les contenus sont très importants pour l'inclusion financière des femmes. Il est également évident que les femmes ont besoin de renforcer leur confiance et de mieux connaître les processus des produits. Les femmes doivent avoir conscience de l'existence de la protection des consommateurs et elles devraient également pouvoir accéder à des systèmes de traitement de plaintes robustes et faciles à utiliser.

ANNEXES



ANNEXE 1 : CADRE DE L'ÉTUDE

L'étude vise à examiner si, et de quelle façon, divers pays (en particulier les membres de l'AFI) ont conçu et mis en œuvre des politiques et des règlements nationaux visant à améliorer l'accès et l'utilisation des services financiers par les femmes, et s'il en résulte un impact sur l'écart entre les sexes. Le cadre vise donc à fournir des réponses aux questions suivantes :

1. Quel est l'état de l'inclusion financière et de l'utilisation des SFN par les femmes à travers le monde ?
2. Existe-t-il des stratégies/politiques nationales visant à l'autonomisation économique des femmes ? Dans l'affirmative, qu'est-ce que cela implique ? Dans quelle mesure la question de l'autonomisation économique des femmes est-elle intégrée dans les documents de vision globale des pays ?
3. Existe-t-il des cadres politiques nationaux pour l'inclusion financière et l'éducation financière des femmes ? Dans l'affirmative, qu'est-ce qu'ils visent à réaliser et comment ?
4. Quelle est l'importance du rôle des SFN dans les politiques nationales d'inclusion financière des femmes ?
5. Comment les cadres réglementaires sont-ils alignés sur les politiques nationales, dans leur poussée vers l'inclusion financière numérique pour les femmes ? Quelles en sont les lacunes ? Y a-t-il des complémentarités ou des divergences ?
6. Quels mécanismes existent-ils pour traduire les politiques en action ? Comment sont-elles mises en œuvre et quelles sont les parties prenantes ?
7. Comment la prestation de SFN aux femmes est-elle alignée sur d'autres aspects ayant de l'impact sur leur vie, tels que les moyens de subsistance, les droits, l'information, le renforcement des capacités et l'éducation ?
8. Dans quelle mesure les cadres stratégiques encouragent-ils la participation du secteur privé à l'inclusion financière numérique des femmes ?
9. Quels résultats ont été obtenus grâce à la mise en œuvre de telles politiques ?
10. Quels facteurs ont contribué aux réussites, le cas échéant ?
11. Comment l'impact est-il mesuré ? Les données de programmes de genre ont-elles été utilisées pour la formulation ou la modification de politiques ?
12. Enfin, quels sont les principaux éléments qui doivent être pris en considération pour l'élaboration d'un cadre stratégique qui le rende pertinent, efficace et plein d'impact ?

MÉTHODOLOGIE

L'étude a commencé par des recherches secondaires détaillées et l'analyse de l'écart entre les sexes en matière d'inclusion financière et dans le paysage mondial des SFN, et son impact, le cas échéant, sur la réduction dudit écart. La recherche secondaire a également porté sur l'examen de diverses stratégies/politiques nationales en matière d'inclusion de genre et d'inclusion financière, ainsi qu'une revue des organisations privées dans le domaine de l'inclusion financière des femmes. La recherche secondaire a été complétée par des consultations avec les intervenants, y compris des discussions avec des organismes de réglementation de divers pays.

Nous avons échantillonné 40 pays pour y examiner les politiques à leur niveau, dont 17 ayant été présélectionnés pour des recherches secondaires détaillées. Nos recherches initiales nous ont permis de mieux comprendre l'écart mondial entre les sexes en matière d'inclusion financière. Elles nous ont également aidés à comprendre l'expérience et les initiatives de divers gouvernements, décideurs et organismes de réglementation pour déclencher l'autonomisation économique des femmes, et en particulier leur inclusion financière. Cela nous a également permis de comprendre quelles initiatives et politiques ont fonctionné et pourquoi, ainsi que celles qui n'ont pas été en mesure d'atteindre leurs objectifs, et quels en étaient les angles morts. L'annexe 1 fournit plus de détails sur les initiatives spécifiques à chaque pays en matière d'inclusion de genre et financière. À l'aide d'une méthode d'échantillonnage raisonné, nous avons sélectionné un échantillon de 13 pays pour des consultations avec les organismes de réglementation. L'annexe 2 fournit plus de détails sur les pays sélectionnés pour la consultation des parties prenantes.

Outre ces initiatives au niveau des pays, nous avons également examiné les initiatives des principales organisations donatrices, telles que le Fonds d'équipement des Nations Unies (FENU), la Société financière internationale (SFI), la Financial Alliance for Women, (anciennement connue sous le nom de Global Banking Alliance for Women), la Fondation Bill et Melinda Gates (BMGF pour son sigle en anglais), etc. pour comprendre leur point de vue et leurs initiatives spécifiques. Nous avons consulté neuf organisations de ce type. L'annexe 2 fournit plus de détails sur ces institutions. L'annexe 3 fournit la liste détaillée des régulateurs / décideurs consultés lors de la consultation avec les parties prenantes. Nous avons contextualisé et personnalisé ces questions pour chaque partie prenante.

ANNEXE 2 : ÉCHANTILLONNAGE POUR LA RECHERCHE SECONDAIRE

Pour la recherche secondaire sur les politiques au niveau des pays, nous avons sélectionné un total de 40 pays. 35 de ces 40 pays sont ceux qui ont signé le Plan d'action de Denarau (PAD). En outre, nous avons choisi cinq autres pays sur la base de la justification décrite ci-dessous :

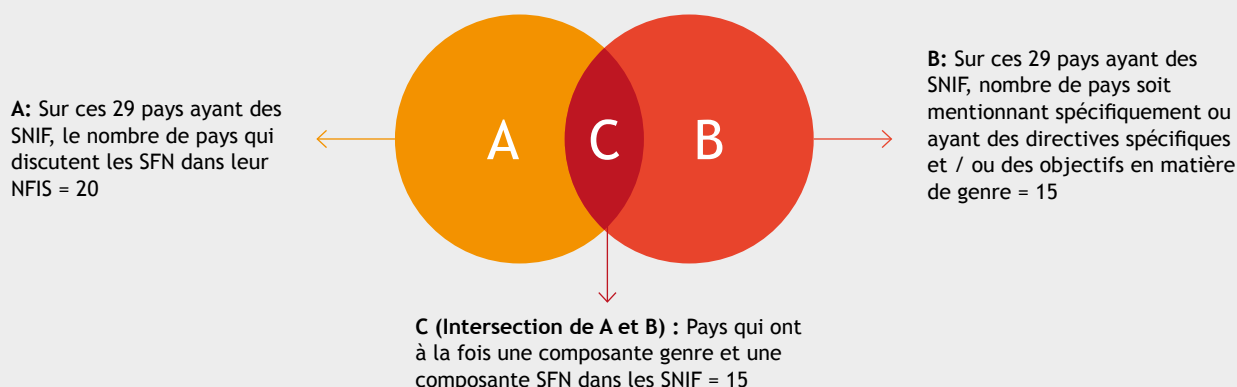
Du Pacifique	Justification du choix
République Démocratique du Congo (RDC)	Le pays a un système microfinancier très évolué dont la moitié ou plus des clients sont des femmes.
Inde	A expérimenté une réduction significative d'écart entre sexes dans la détention de comptes au cours des trois dernières années. Des initiatives telles que transferts directs de prestations et authentification biométrique pour SFN ont été des réussites.
Kenya	C'est l'un des marchés SFN et Fintech les plus mûrs.
Pakistan	Il est membre du « Sous-groupe SFN et Genre » de l'AFI. Le pays a des normes sociales et culturelles adverses et l'expérience du régulateur à cet égard sera utile.
Philippines	Le pays a un écart de genre inversé ; une culture matriarcale qui est importante du point de vue des normes.

Sur ces 40 pays, seuls 29 pays ont une SNIF. Quinze des 29 pays mentionnent spécifiquement ou ont des directives et / ou des objectifs sexospécifiques. Vingt des 29 pays discutent spécifiquement sur les SFN dans leurs SNIF. Il y a 15 pays qui ont à la fois des composantes genre et SFN dans leurs SNIF. Par conséquent, aux fins d'une recherche secondaire détaillée sur les mesures politiques, nous avons sélectionné ces 15 pays.

Nous avons également choisi deux autres pays, à savoir l'Égypte et le Rwanda : les deux pays ont des politiques nationales de genre avec mention des SFN ; et les deux pays ont mis au point des pratiques innovantes pour promouvoir l'IF des femmes.

S/N	Nom du Pays
1	Bangladesh
2	Burundi
3	Égypte
4	Fidji
5	Ghana
6	Inde
7	Jordanie
8	Mozambique
9	Pakistan
10	Palestine
11	Papouasie-Nouvelle-Guinée
12	Rwanda
13	Sierra Leone
14	Îles Salomon
15	Vanuatu
16	Zambie
17	Zimbabwe

FIGURE 10: DISTRIBUTION D'ÉCHANTILLONNAGE

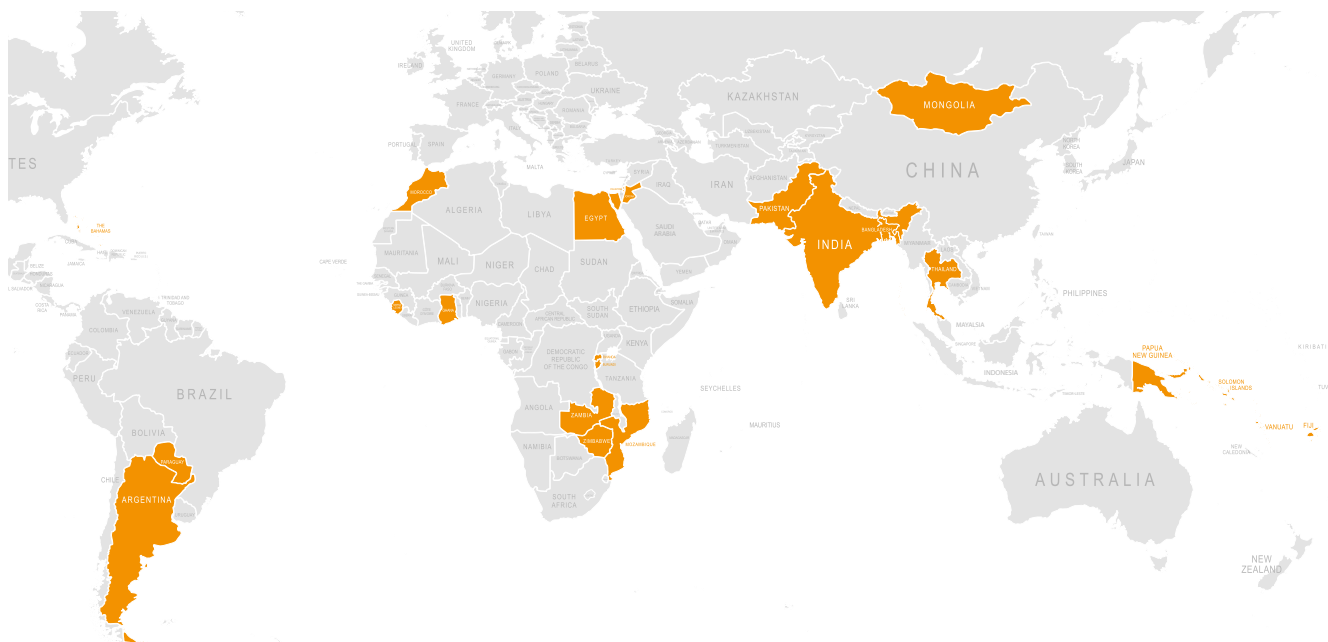


ANNEXE 3 : LISTE DÉTAILLÉE D'INTERVENANTS CONSULTÉS

Nous avons consulté les régulateurs / décideurs des pays suivants lors de notre phase de consultation avec les intervenants :

Région	#	Pays Nom	Personne interviewée	Organisation	Nom du poste
Asie du Sud	1	Pakistan	Faiqa Naseem	State Bank of Pakistan	Directeur adjoint
	2	Bangladesh	Ramizul Islam	Bangladesh Bank	Directeur adjoint
Asie du Sudest	3	Thaïlande	Anyarat Kongprajya	Bank of Thailand	Institution financière Stratégie
	4	Thaïlande	Somchai Lertlarpwasin	Bank of Thailand	Directeur principal
Pays des Îles du Pacifique	5	Fidji	Duri Buadromo	Reserve Bank of Fiji	Responsable, Inclusion Financière
MENA	6	Égypte	Marwa Elhosary	Banque Centrale d'Égypte	Directeur Général Inclusion Financière
	7	Maroc	Ibtissam EL Anzaoui	Bank Al Maghrib	Responsable Inclusion Financière
Afrique Sous-saharienne	8	Zambie	Brenda M. Phiri	Bank of Zambia	Responsable développement Systèmes de paiement
	9	Zambie	Mirriam Kamuhuza	Bank of Zambia	Directeur adjoint Systèmes de paiement
	10	Ghana	Clarissa Kudowor	Bank of Ghana	Sous-Directeur
	11	Mozambique	Carla Alexandra R. Fernandes	Banco de Moçambique	Responsable services d'Inclusion
Asie Centrale et orientale	12	Mongolie	Batchimeg Batbold	Financial Regulatory Commission of Mongolia	Directeur
Amérique latine	13	Argentine	Germán San Lorenzo	Banque Centrale Argentine	Directeur adjoint
	14	Paraguay	Rosalba Elizabeth Rios P	Banque Centrale du Paraguay	Directeur
Îles du Caraïbe	15	Bahamas	Cleopatra B. Davis	Bank of Bahamas	Responsable Banque

FIGURE 11: PAYS COMPRIS DANS LA RECHERCHE SECONDAIRE ET LA CONSULTATION AVEC LES PARTIES PRENANTES



Nous avons consulté des représentants des institutions et groupes de réflexion suivants au cours de notre phase de consultation des intervenants :

N°	Nom de l'organisation	Personne interviewée	Nom du poste
1	Banque Mondiale	Tazeen Hasan	Spécialiste juridique principale, Affaires féminines et droit
2	Fonds monétaire international (IMF)	Ratna Sahay	Directeur adjoint, développement marchés monétaires et de capitaux
		Amina Lahreche	Chef de division adjoint, développement marchés monétaires et de capitaux
3	Groupe consultatif pour assister les pauvres (CGAP pour son sigle en anglais)	Katherine Highet	Responsable technologique, FinEquity CoP for Women
		Yasmin Bin-Humam	Spécialiste développement secteur financier, FinEquity CoP for Women
		Nadia Afrin	Spécialiste communications
4	International Center for Research on Women (ICRW)	Julia Arnold	Spécialiste inclusion financière et moyens d'existence
5	Data2X	Stephanie Oula	Directeur
6	GSMA	Claire Scharwatt	Director of Policy and Advocacy
7	Pacific Financial Inclusion Programme (PFIP)	Krishnan Narsimhan	Deputy Program Manager
8	Bill & Melinda Gates Foundation (BMGF)	Rosita Najmi	Senior Program Manager
9	International Development Research Centre (IDRC)	Carolina Robino	Senior Program Officer

NOTES EN BAS DE PAGE

- 1 <https://www.ifc.org/wps/wcm/connect/03522e90-a13d-4a02-87cd-9ee9a297b311/121264-WP-PUBLIC-MSMEReportFINAL.pdf?MOD=AJPERES&CVID=m5SwAQA>
- 2 https://www.oliverwyman.com/content/dam/oliver-wyman/global/en/2016/june/WiFS/WiFS_2016_FINANCIALINCLUSION_Pages.pdf
- 3 http://datatopics.worldbank.org/financialinclusion/Infographics/WB_GlobalFindex_GlobalInfographic_0406_final.pdf
- 4 <https://www.afi-global.org/>
- 5 <https://globalindex.worldbank.org/>
- 6 https://t20argentina.org/wp-content/uploads/2018/07/TF4-4-7-Policy-Brief-Financial-Inclusion-_SG.pdf
- 7 https://globalindex.worldbank.org/#data_sec_focus
- 8 Mayada El-Zoghbi (2018), Measuring Women's Financial Inclusion: The 2017 Findex Story <https://www.cgap.org/blog/measuring-womens-financial-inclusion-2017-findex-story>
- 9 AFI (2016) Denarau Action Plan: The AFI Network Commitment to Gender and Women's Financial Inclusion <https://www.afi-global.org/publications/2377/Denarau-Action-Plan-The-AFI-Network-Commitment-to-Gender-and-Women-s-Financial-Inclusion>
- 10 <https://www.gatesfoundation.org/What-We-Do/Global-Growth-and-Opportunity/Gender-Equality>
- 11 La source des données est le Findex, sauf indication contraire
- 12 Données disponibles pour 142 pays en 2011, 144 pays en 2014 et 143 pays en 2017. Seuls 126 pays pour lesquels des données étaient disponibles pour les 3 séries de Findex.
- 13 La catégorisation régionale dans la figure 3 est basée sur le Women's Business and Law Group de la Banque mondiale permettant de compter le nombre de pays dans chaque région. Pour les graphiques restants, la catégorisation est basée sur les données Findex
- 14 World Bank (2017) Lessons from the Field: Leveraging Mobile Financial Services to Accelerate Women's Financial Inclusion <https://www.worldbank.org/en/news/feature/2017/11/30/lessons-from-the-field-leveraging-mobile-financial-services-to-accelerate-womens-financial-inclusion>
- 15 La personne reçoit des paiements numériques, paye des factures de services publics, reçoit des paiements numériques, reçoit des salaires du secteur privé
- 16 Tel qu'en 2017
- 17 GSMA (2018) State of the Industry Report on Mobile Money <https://www.gsma.com/r/wp-content/uploads/2019/05/GSMA-State-of-the-Industry-Report-on-Mobile-Money-2018.pdf>
- 18 Transparency Market Research (2019) Mobile Money Market to Expand at CAGR of 22% till 2024, Rising Mobile Payments Drive Growth <https://www.prnewswire.com/news-releases/mobile-money-market-to-expand-at-cagr-of-22-till-2024-rising-mobile-payments-drive-growth-says-tmr-300801989.html>
- 19 <https://www.gsma.com/r/wp-content/uploads/2019/05/GSMA-State-of-the-Industry-Report-on-Mobile-Money-2018.pdf>
- 20 Les définitions de revenu élevé, revenu moyen supérieur, revenu moyen, revenu moyen inférieur et revenu faible sont fournies dans le Findex.
- 21 <https://wbl.worldbank.org/>
- 22 International Labour Organization (2016) Women at Work Trends 2016 https://www.ilo.org/gender/Informationresources/Publications/WCMS_457317/lang-en/index.htm
- 23 IFC Research and Literature Review of Challenges to Women Accessing Digital Financial Services <https://www.ifc.org/wps/wcm/connect/a898cd03-6ce9-46da-a45a-31ed33e62077>
- 24 GSMA (2018) State of the Industry Report on Mobile Money <https://www.gsma.com/r/wp-content/uploads/2019/05/GSMA-State-of-the-Industry-Report-on-Mobile-Money-2018.pdf>
- 25 AFI (2017) Integrating Gender and Women's Financial Inclusion into National Strategies <https://www.afi-global.org/sites/default/files/publications/2017-03/GuidelineNote-27%20FIS-Gender%20and%20FIS.pdf>
- 26 Women, Business and the Law (2018): Data Notes <http://pubdocs.worldbank.org/en/356641522241086141/Data-Notes.pdf>
- 27 Women, Business and the Law (2018): Women's Financial Inclusion and the Law <http://pubdocs.worldbank.org/en/610311522241094348/Financial-Inclusion.pdf>
- 28 <http://pubdocs.worldbank.org/en/610311522241094348/Financial-Inclusion.pdf>
- 29 CGAP (2017) Social Norms Change for Women's Financial Inclusion https://www.cgap.org/sites/default/files/researches/documents/Brief-Social-Norms-Change-for-Womens-Financial-Inclusion-Jul-2017_0.pdf
- 30 Innovations for Poverty Action IPA (2017) Women's Economic Empowerment Through Financial Inclusion <https://www.poverty-action.org/sites/default/files/publications/Womens-Economic-Empowerment-Through-Financial-Inclusion-Web.pdf>

- 31 Women, Business and the Law (2018): Women's Financial Inclusion and the Law <http://pubdocs.worldbank.org/en/610311522241094348/Financial-Inclusion.pdf>
- 32 Mynard Bryan R Mojica, Bangko Sentral ng Pilipinas (2017) Gender and financial inclusion in the Philippines <https://www.afi-global.org/blog/2017/12/gender-and-financial-inclusion-philippines>
- 33 Dr Michael Daniels (2017) The Gender Gap: What Asia Can Learn From The Philippines <https://www.hcli.org/articles/gender-gap-what-asia-can-learn-philippines>
- 34 Coconut Manila (2017) Philippines 10th most gender-equal country in the world <https://coconuts.co/manila/news/philippines-10-gender-equal-country/>
- 35 GSMA (2018) State of the Industry Report on Mobile Money <https://www.gsma.com/r/wp-content/uploads/2019/05/GSMA-State-of-the-Industry-Report-on-Mobile-Money-2018.pdf>
- 36 Bhamashah is direct benefit transfer initiative run by Rajasthan state government in India, since 2008.
- 37 SKY is a scheme under which mobile phones are being distributed to remove digital inequality in the state.
- 38 Digit (2018) Chhattisgarh Government is distributing 50 Lakh smartphones to women and students <https://www.digit.in/news/mobile-phones/chhattisgarh-government-is-distributing-50-lakh-smartphones-to-women-and-students-43554.html>
- 39 IndiaSpend (2018) Smartphones For Women In Rural Chhattisgarh Could Transform Lives-If Men Do Not Interfere <https://www.indiaspend.com/smartphones-for-women-in-rural-chhattisgarh-could-transform-lives-if-men-do-not-interfere/>
- 40 Lekshmi Priya S. (2018) 'SKY' the Limit: How an Ambitious Plan Is Crafting Chhattisgarh's Mobile Revolution
- 41 Basé sur des entrevues avec les intervenants
- 42 Basé sur des entrevues avec les intervenants
- 43 William L. Skimmyhorn et al. (2015) Assessing Financial Education Methods: Principles Vs. Rules-of-Thumb Approaches <https://www.fdic.gov/news/conferences/consumersymposium/2015/presentations/skimmyhornmitchell.pdf>
- 44 Basé sur des entrevues avec les intervenants
- 45 Basé sur des entrevues avec les intervenants
- 46 GREAT Women Project est un projet de gouvernance et de développement de capacités mis en œuvre par la Commission philippine des femmes qui vise à promouvoir et à soutenir un environnement favorable à l'égalité entre sexes pour l'autonomisation économique des femmes, en particulier les micro-entrepreneuses.
- 47 Selon Findex 2017, le manque de fonds est cité comme étant la principale raison pour les personnes financièrement exclues, dans le sud-asiatique, de ne pas avoir de compte (les données pour d'autres régions n'étaient pas disponibles)
- 48 <https://www.gsma.com/mobilefordevelopment/programme/connected-women/mapping-the-mobile-money-gender-gap-insights-from-cote-divoire-and-mali/>
- 49 <https://www.uncdf.org/article/4453/gender-centrality-of-mobile-financial-services-in-bangladesh>
- 50 <https://data.worldbank.org/indicator/SL.TLF.CACT.FM.ZS>
- 51 <https://egypt.unwomen.org/en/what-we-do/economic-empowerment>
- 52 <https://www.cgap.org/sites/default/files/CGAP-Focus-Note-Regulating-Banking-Agents-Mar-2011.pdf>
- 53 Les agents dédiés sont ceux qui ne font que fournir des services financiers, tandis que leurs homologues non dédiés peuvent aussi participer à d'autres activités (par exemple : recharger des portables, épicerie, etc.).
- 54 http://www.helix-institute.com/sites/default/files/Presentation%20Downloads/MM4P%20Training%20Workshop_Helix%20Institute.pdf
- 55 <http://www.helix-institute.com/sites/default/files/Presentation%20Downloads/The%20Status%20of%20Agents%20in%20Kenya%20-%20Proliferation,%20Dominance,%20Evolution%20&%20Impact.pdf>
- 56 <http://blog.microsave.net/2016/04/05/agency-banking-how-female-agents-make-a-difference/>
- 57 <http://www.helix-institute.com/blog/building-business-case-women-agents>
- 58 L'Inde compte 649 481 villages (selon recensement 2011), dont 593 615 habités. En juin 2016, 84 839 agences bancaires opéraient dans des zones rurales. Par conséquent, au mieux (en supposant qu'aucun village n'a plus d'une branche), seulement 15.6 % des villages habités et 12.9 % du total des villages ont des agences classiques. Les chiffres réels seront encore plus modestes (par exemple, un seul village a 2 branches ou plus).
- 59 <https://usa.visa.com/dam/VCOM/global/visa-everywhere/documents/Unlocking-Financial-Inclusion.pdf>
- 60 <https://www.cgdev.org/blog/clock-ticking-financial-inclusion-and-focus-women-can-help>
- 61 <https://www.devex.com/news/sponsored/how-good-financial-data-drives-gender-inclusive-growth-91808>
- 62 https://www.gsma.com/mobilefordevelopment/wp-content/uploads/2014/09/2014_DI_Reach-half-of-the-market-Women-and-mobile-money.pdf

- 63 Analyses MSC basées sur des entrevues avec les intervenants
- 64 <https://www.afi-global.org/sites/default/files/publications/2017-03/GuidelineNote-27%20FIS-Gender%20and%20FIS.pdf>
- 65 <https://www.un.org/womenwatch/daw/egm/nationalm2004/docs/background%20paper%20rev,RJ%2012.12.04.pdf>
- 66 <https://www.un.org/womenwatch/osagi/gendermainstreaming.htm>
- 67 https://www.afi-global.org/sites/default/files/publications/2017-03/GuidelineNote-26%20FID%20Gender%20Data%20Toolkit_digital.pdf
- 68 Les instituts de facilitation sont des organisations créées par les gouvernements et / ou des agences donatrices / ONG pour aider à traduire des stratégies gouvernementales en plans réalisables. NPCI (qui innove dans des infrastructures de paiement) en Inde, a2i (fonctionne comme un groupe de réflexion pour soutenir l'IF des femmes), au Bangladesh en sont quelques exemples.
- 69 <https://blogs.worldbank.org/voices/global-identification-challenge-who-are-1-billion-people-without-proof-identity>
- 70 https://www.afi-global.org/sites/default/files/publications/2018-11/AFI%20GSP_laundering_stg7.pdf
- 71 https://www.microfinancegateway.org/sites/default/files/publication_files/larquemin_a._an_overview_of_the_financial_inclusion_policies_in_india_ifmr_lead_august_2015.pdf
- 72 <https://www.economist.com/the-economist-explains/2017/01/05/what-do-think-tanks-do>
- 73 Alors qu'A2i est actuellement associé au ministère des TIC, il était attaché au cabinet du Premier ministre jusqu'en 2018. Par conséquent, il était attaché au PMO lorsque le document de stratégie mentionné dans l'étude de cas a été publié.

ACRONYMES

AFI	Alliance for Financial Inclusion
API	Application Program Interface
CGAP	Consultative Group to Assist the Poor
eKYC	Electronic "Know Your Customer" (connaître vos clients)
FMI	Fonds monétaire international
G-24	Groupe intergouvernemental des Vingt-quatre
G2P	Gouvernement aux personnes
GSMA	GSM Association
ICRW	International Center for Research on Women
IDRC	International Development Research Centre
IFC	International Finance Corporation
ILO (OIT)	International Labour Organization (Organisation internationale du travail)
IPA	Innovations for Poverty Action
MSC	MicroSave Consulting
PFIP	Pacific Financial Inclusion Programme
PSF	Prestataires de services financiers
SFN	Services financiers numériques
TCAC	Taux de croissance annuel composé
TIC	Technologies de l'information et de la Communication
UNCDF	United Nations Capital Development Fund (Fonds d'Équipement des Nations Unies)
UNESCO	United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization
USSD	Unstructured Supplementary Service Data
VSLA	Village Savings and Loan Association (Association villageoise d'épargne et de crédit)

Alliance for Financial Inclusion

AFI, Sasana Kijang, 2, Jalan Dato' Onn, 50480 Kuala Lumpur, Malaysia

t +60 3 2776 9000 e info@afi-global.org www.afi-global.org

 Alliance for Financial Inclusion  AFI.History  @NewsAFI  @afinetwork